

DÉCÈS DU PRINCE PHILIP DU ROYAUME UNI

## Le Président Tebboune présente ses condoléances à la reine Elizabeth II

P. 24

ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

## L'ICAN interpelle le gouvernement français pour "faciliter les modalités d'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires"

P. 24

RETRAITE PROPORTIONNELLE OU SANS CONDITION D'ÂGE

# Djaâbouh : «pas à l'ordre du jour en cette conjoncture»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaâbouh a écarté, jeudi à Alger, le retour à la retraite proportionnelle et à la retraite sans condition d'âge, en cette conjoncture économique que traverse le pays, assurant que l'Etat " n'abandonnera jamais les retraités". "Le déficit de la CNR devra s'élever, courant 2021, à près de 690 Mds de Da", a-t-il ajouté avant de rappeler que la CNR est confrontée à ce déficit depuis 2013, relevant que les dépenses nationales de cette Caisse se sont élevées à 1293 Mds de Da en 2019, contre des recettes estimées à 709 Mds de Da, soit un déficit financier de 584 Mds de Da.

P. 8

DKnews-APS



**COLLECTIVITÉS LOCALES**

## Beldjoud: «les walis de la République soumis à une évaluation périodique»

P. 4

PALAIS DES EXPOSITIONS D'ALGER

## Coup d'envoi de la manifestation commerciale "Ramadhan au Palais"

P. 3

PANDÉMIE DE COVID-19

## Plus de 2.9 millions de morts dans le monde

P. 11

**SANTÉ**

MINCEUR

## Les bons sports pour perdre du ventre

P.p 12-13

**FOOTBALL**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF

## Une liste déposée dans les délais réglementaires

P. 21



PÉNURIE DE SEMI-CONDUCTEURS

## Washington annonce un sommet pour demain

P. 17

ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE

## Le patrouilleur hauturier britannique accoste au port d'Alger (MDN)

P. 2

## ALGÉRIE - GRANDE BRETAGNE

### Le patrouilleur hauturier britannique accoste au port d'Alger (MDN)



Le patrouilleur hauturier "HMS Trent" relevant de la Royal Navy a accosté vendredi au port d'Alger dans une halte qui se poursuivra jusqu'au 12 avril, dans le cadre de la coopération militaire algéro-britannique, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de coopération militaire algéro-britannique, le patrouilleur hauturier "HMS Trent" de la Royal Navy a accosté vendredi matin au port d'Alger dans une escale qui se poursuivra jusqu'au 12 avril 2021", précise le communiqué. En marge de cette halte, le Commandant du patrouilleur hauturier a effectué une visite de courtoisie au Commandant de la Façade maritime centre (ère région militaire).

## AÏN TEMOUCHENT

### Démantèlement d'un réseau de vol de véhicules et de falsification des dossiers de base

Un réseau de vol de véhicules et de falsification de leurs dossiers de base a été démantelé récemment dans la wilaya d'Aïn Temouchent, par les éléments des services de la police judiciaire, a-t-on appris vendredi des services de la sûreté de wilaya.

Les policiers ont exploité des informations faisant état des activités criminelles de ce réseau dont les méfaits se sont étendus à plusieurs wilayas de l'ouest du pays. Les enquêteurs ont résolu l'affaire du camion, au chef-lieu de wilaya d'Aïn Temouchent, d'un camion. Le véhicule a été très vite retrouvé et récupéré, a-t-on indiqué. Les enquêteurs ont surveillé les agissements des suspects et après la mesure d'extension des investigations à d'autres wilayas ordonnée par le parquet, deux membres du réseau ont été appréhendés à Oran, alors qu'ils se trouvaient à bord d'un véhicule, a-t-on précisé de même source.

L'enquête ayant touché plusieurs wilayas de l'ouest du pays a abouti à la saisie de 6 véhicules touristiques et trois camions volés. La perquisition de plusieurs endroits de stockage de moteurs et de pièces détachées d'occasion, activités couvrant les activités criminelles du réseau a permis de récupérer plusieurs pièces volées, a ajouté la même source.

## ALGER

### Démantèlement d'un réseau de falsification de documents administratifs

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la chambre de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba ont démantelé un réseau criminel spécialisé dans la falsification de documents administratifs, abus de fonction et atteinte à des systèmes de traitement automatisés des données, a indiqué vendredi un communiqué de la sûreté d'Alger. Cette opération "positive" qui s'est déroulée sous la supervision permanente du Procureur de la République territorialement compétent, a permis l'arrestation de 5 mis en cause et la récupération de 11 véhicules touristiques et utilitaires, ainsi que la récupération de documents de base, de copies de cartes grises falsifiées et de 4 téléphones portables.

Les mis en cause ont été déférés devant le Procureur de République territorialement compétent.

## SÉISME

### Nouveau séisme de 3,4 près de Batna (CRAAG)



Un tremblement de terre d'une magnitude 3,4 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré vendredi à 06h33 près de la localité de Ouled Sellam, dans la wilaya de Batna, annonce le Centre de Recherche en Astronomie, Astrophysique et Géophysique (CRAAG).

Le tremblement de terre a été localisé à 4 km au sud-ouest de Ouled Sellam, dans la wilaya de Batna, ajoute t-on.

Selon le CRAAG, il s'agit d'une réplique au séisme d'une magnitude de 3,3 degrés enregistré jeudi soir à 23h05, toujours avec les mêmes coordonnées.

Un autre tremblement de terre d'une magnitude de 3,6 degrés a été également enregistré jeudi à 20h07 près de Sour El Ghozlane, dans la wilaya de Bouira, rappelle t-on.

## NAAMA

### Un septuagénaire grièvement blessé dans l'effondrement d'une habitation



Un septuagénaire a été grièvement blessé suite à l'effondrement d'un plafond de son domicile vendredi au quartier Sidi Lekbir, dans la commune de Tiout, a-t-on appris de la direction de la protection civile de la wilaya de Nâama.

La victime, en état de choc, souffre de graves fractures dans diverses parties du corps, a indiqué cette source, ajoutant que les éléments de la protection civile ont évacué le blessé au service des urgences de l'établissement hospitalier Mohamed Boudiaf d'Aïn Sefra.

L'accident est survenu au domicile familial de la victime. Il est composé de deux étages.

Le plafond effondré est constitué de plaques métalliques et d'une couche de béton, a-t-on indiqué.

## GHARDAÏA

### 3.883 comprimés de psychotropes saisis dans le milieu urbain



Une quantité de 3.883 comprimés de psychotropes ont été saisis par la police judiciaire (Pj) de la sûreté de wilaya de Gharđaia, dans plusieurs points de contrôle en zones urbaines effectués durant la première semaine du mois d'avril courant, indique samedi un communiqué de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Réalisées dans le cadre d'un travail d'investigation entrepris sous la supervision du parquet général de Gharđaia, dans le cadre de la lutte contre le trafic et contrebande de psychotropes et autres produits pharmaceutiques classés "hallucinogènes", ces opérations se sont soldées par l'arrestation de onze (11) personnes, a-t-on précisé.

Les mis en cause ont été placés en garde à vue pour complément d'enquête, et seront déférés devant les instances judiciaires compétentes pour "association de malfaiteurs, détention et commercialisation de drogue ainsi que de produits sensibles destinés à la vente en contrebande", selon la même source.

## ENTREPRENARIAT

### Le seuil minimum des fonds propres pour les étudiants et les chômeurs fixé à 5 %

Le seuil minimum des fonds propres mobilisés pour les étudiants et les jeunes chômeurs, porteurs de projets dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), a été revu à la baisse à 5 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à 10 millions de dinars.

Cette décision est entrée en vigueur, suite à la publication d'un décret exécutif au Journal officiel n 25. Il s'agit du décret exécutif, signé le 29 mars dernier par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui modifie et complète les articles 3 et 11 du décret exécutif n 03-290 du 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes.

En outre, le nouveau texte a fixé également le montant des prêts non rémunérés pour les étudiants et les jeunes chômeurs, porteurs de projets, à 25 % du montant global de l'investissement lorsque celui-ci est inférieur ou égal à dix millions de dinars.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

### 13 morts et 400 blessés au cours des dernières 48 heures

Treize (13) personnes ont trouvé la mort et 400 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures à travers le territoire national, indique samedi un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Sidi Bel-Abbes avec deux (2) personnes décédées et neuf (9) autres blessées dans huit (8) accidents de la circulation, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à seize (16) personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant de différents dispositifs de chauffage à l'intérieur de leurs habitations dans les wilayas de Guelma (6 personnes), Médéa (5), Bordj Bou Arreridj (4) et Batna (1), ajoute le communiqué.

Les unités de la Protection civile ont procédé, d'autre part, à l'extinction de cinq (5) incendies urbains et divers à travers la wilaya de Constantine, Tizi-Ouzou, Bouira et Boumerdes, indique la même source.



## ZONES D'OMBRE

## Lancement prochain de l'opération d'actualisation de la cartographie (Merad)

Le chargé de mission à la présidence de la République Brahim Merad a annoncé jeudi à Ain Témouchent le lancement prochain de l'opération d'actualisation de la cartographie nationale des zones d'ombre.

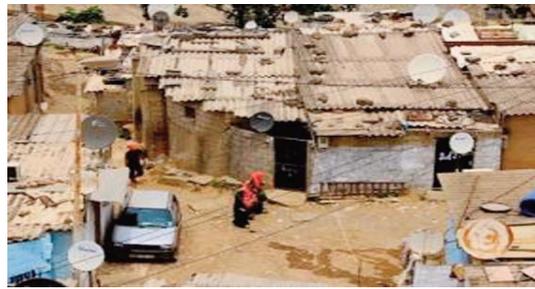
M. Merad a indiqué que "nombreuses sont les zones d'ombre ayant bénéficié d'opérations de développement et qui disposent aujourd'hui de conditions de vie décente qui leur permettent de sortir du dénuement dans lequel elles ont été confinées des décennies durant, et ce, après avoir eu la chance de bénéficier d'opérations de développement, à l'instar du désenclavement, du revêtement des routes, réseaux d'eau potable, gaz de ville, de l'électricité, de l'éclairage public et de la couverture sanitaire de proximité".

Avec la dotation des zones d'ombre de conditions nécessaires à la

réalisation de projets de développement, l'élaboration d'une cartographie des zones d'ombre sera entamée prochainement au niveau national.

Brahim Merad a révélé, lors d'un passage à la station de la radio locale d'Ain Témouchent, que 13.587 zones d'ombre sont recensées actuellement au niveau national, lesquelles ont bénéficié de 32.700 projets pour prendre en charge leurs besoins en matière de développement, pour une enveloppe globale de 480 milliards DA devant financer 14.616 projets.

La deuxième journée du programme du chargé de mission à la



présidence de la République dans la wilaya d'Ain Témouchent a été marquée par la visite d'une installation technique réalisée au niveau de la

zone d'ombre du village de Oued Sebbah visant à désenclaver cette région. Une visite qui lui a permis également de s'enquérir sur la marche de certains projets dont celui du raccordement au réseau du gaz de ville de groupements d'habitat, à savoir "Khedaida", "Oued El Ghassoul", "Edhaouahi" et "Gouasmia", classés zones d'ombre. Brahim Merad s'est enquis de plusieurs opérations de développement à travers plusieurs agglomérations classées zones d'ombre, lesquelles ont bénéficié de programmes spécifiques de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz de ville, d'éclairage public et autres commodités.

## HISTOIRE - HOMMAGE

## Seddouk commémore le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'insurrection de 1871 de cheikh Belhaddad

Une foule immense, venue d'horizons divers, s'est rassemblée, ce jeudi à Seddouk, à 65 km au sud-ouest de Bejaia, pour y commémorer le 150<sup>ème</sup> anniversaire de l'insurrection de Cheikh Belhaddad, une étape glorieuse dans le cheminement de la reconquête de l'indépendance nationale, a-t-on constaté.

La cérémonie a été rehaussée par la présence de Aïssa Belakhdar, conseiller du président de la République, chargé des Zaouïas et associations religieuses et de nombreuses personnalités religieuses dont des représentants du Haut conseil islamique.

Levés des couleurs, Hymne national, dépôts de gerbes de fleurs et lecture de la Fatiha ont ponctué la célébration de l'événement, chevillé autour du recueillement et du souvenir. L'occasion a été opportune autant pour les organisateurs que pour les convives de rappeler la portée de l'insurrection de 1871 dans le combat libérateur, et l'engagement de cheikh Belhaddad et ses enfants, El-Aziz et M'hamed

dans sa conduite à la fois sur le plan spirituel que celui de la résistance armée. D'aucuns ont rappelé à l'occasion comment cheikh Aheddad, comme se plait-t-on à l'appeler dans toute la Kabylie, a fait jaillir la flamme de la révolte et du combat, à un âge pourtant avancé et de la nourrir deux ans durant sans interruption et avec beaucoup de succès. C'était un samedi, un jour de marché lorsque, ce moqadem de la tarika Errahmania, est descendu des collines de Seddouk Oufella vers le chef lieu de Seddouk, et a fait une irruption au marché pour y haranguer la foule et appeler à prendre les armes.

"Avec la volonté de Dieu nous jeterons les colonisateurs à la mer comme je jette, en ce moment, ma canne à terre", s'est-il exclamé en joignant le geste au verbe, jusqu'à casser son manche, suscitant enthousiasme autant dans la vallée de la Soummam que dans tout le reste du pays jusqu'aux portes du Sahara, notamment M'sila et Ouargla. En l'espace

d'une semaine, l'écho de son appel a été entendu partout. Et des milliers de personnes l'ont suivi dans son entreprise, il est vaillamment et ardemment soutenu par une autre figure de proue de cette révolte, qui n'est autre que cheikh El Mokrani. A eux deux, ils ont écrit, une glorieuse page d'histoire qui pour beaucoup passe encore pour une épopée, selon les historiens. Né en 1790, à Seddouk Oufella, Cheikh Aheddad, ne s'était pas prédestiné à un tel destin surtout de stratège militaire. Il a fait l'école coranique et a toute sa vie fait figure d'un homme porté sur la religion et la spiritualité, finissant comme moqadam de la tarika Errahmania. Il a surtout enseigné le Coran, semant la bonne parole et dirigeant la prière au village. Il était souvent reclus, dans son refuge, appelé "Takhaloith", où il méditait et réfléchissait au sort du pays et de ses compatriotes jusqu'à sortir de ses gonds et à se résoudre, à faire face aux colonisateurs. Fait prisonnier et condamné à 05 ans de

prison, en 1873, il y mourra au bout de cinq jours de détention, à l'âge de 83 ans à Constantine, où il fut incarcéré et enterré dans un cimetière de la ville. Avant de rendre l'âme, il fait le vœu de se faire inhumer à Seddouk, mais il n'a pas été exaucé. Et ce n'est qu'en 2009, que ses ossements ainsi que ceux de son fils El-Aziz ont été rapatriés dans son village natal et enterrés dans un mausolée qui lui a été expressément dédié. Il y repose lui et son fils à côté d'une troisième tombe, restée vide, celle de son second enfant M'hamed, déporté en Calédonie et dont les traces ont disparu. L'occasion a été saisie opportunément pour leur rendre visite et hommage. Les convives ont visité chaque recoin du village, passant en revue sa maison, son refuge, son école coranique et la mosquée qu'il lui a même construite à l'époque de son bel âge. Chacun s'en est recueilli et pris de son ressourcer. "L'homme était béni de Dieu", a commenté un membre du HCl.

## ENTREPRISES

## L'implication des opérateurs économiques dans la prise des décisions, une nécessité (ministre délégué)

Le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises Nassim Diafat a insisté sur l'impératif d'impliquer les opérateurs économiques dans la prise des décisions en lien avec l'avenir économique du pays.

En marge d'une conférence régionale sur "la création et le développement des entreprises", organisée par la Confédération algérienne du patronat Citoyen (CAPC) au plateau "Lalla Setti", M. Diafat a estimé impossible d'appliquer une stratégie de développement économique sans mettre à contribution les efforts de l'ensemble des secteurs pour accompagner les micro-entreprises et l'implication des opérateurs économiques dans la prise des décisions.

"L'adoption de la transparence avec les opérateurs économiques permet de renforcer la confiance, socle sur lequel sera bâti un développement économique harmonieux qui ne peut se réaliser que si les micro-entreprises réussissent avec à la clef la création d'un environnement axé sur l'innovation", a-t-il indiqué à la presse.

Le ministre a évoqué, à ce propos, la stratégie de son département ministériel pour atteindre 1 million de micro-entreprises à l'horizon 2024, en déclarant "c'est un grand défi que nous sommes capables de relever avec la conjugaison des efforts de chacun et l'implication des walis et des représentants des opérateurs économiques dans l'élaboration d'une cartographie des activités à financer pour créer des entreprises suivant la demande et les besoins du marché, ainsi que la richesse, notamment dans les zones d'ombre". Le ministre a également fait état de l'inscription de plus de 32.000 demandes de création de micro-entreprises entre le 1<sup>er</sup> janvier dernier et le 7 avril en cours, un chiffre en nette augmentation par rapport aux quatre années passées où le nombre de demandes n'a pas dépassé les 26.000 en raison

de problèmes liés à la communication, signalant 13.000 entreprises défaillantes durant cette période faute de canaux d'information permettant de faire connaître aux jeunes les mesures avantageuses incitatives à la création de micro-entreprises.

En outre, M. Diafat a annoncé la création d'une instance consultative, présidée par le Directeur général de l'Agence nationale d'appui au développement de l'entrepreneuriat (ANADPE), qui regroupe tous les représentants des opérateurs économiques, soulignant qu'il sera procédé à la sélection de représentants des opérateurs économiques de chaque wilaya pour être membres à la commission au niveau central, qui oeuvrera à surmonter les difficultés et à accompagner les opérateurs économiques. En ce qui concerne l'effacement des dettes, le ministre a affirmé qu'il sera procédé à l'accompagnement de quelques catégories parmi les détenteurs de micro-entreprises qui ont cessé leurs activités pour des causes liées à des accidents de travail ou encore des maladies chroniques et autres, faisant observer que le Fonds de garantie est le seul à les prendre en charge pour faciliter l'opération d'épuration de leurs dettes. Le programme de la conférence régionale sur la création et le développement des entreprises comporte une série de communications abordant, entre autres thématiques, la finance islamique, les canaux de financement des entreprises. La rencontre a vu la participation de représentants de bureaux de wilayas de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) dans l'Ouest du pays et des opérateurs économiques et académiciens de l'université de Tlemcen. Le programme du ministre délégué dans la wilaya de Tlemcen comporte la visite d'un nombre d'entreprises actives dans les domaines du textile, de l'industrie du papier, du lait et dérivés et des produits parapharmaceutiques.

## DOMAINE NATIONAL

## La réorganisation de la DGDN permettra d'accélérer la régularisation du dossier du foncier (Benabderrahmane)

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane a affirmé, jeudi à Alger, que la réorganisation de la Direction générale du domaine national (DGDN) en une seule direction de cadastre, permettra d'accélérer la régularisation du dossier du foncier. Répondant à une question sur les dispositions juridiques et réglementaires relatives au foncier en Algérie, posée par un membre du Conseil de la nation lors d'une plénière consacrée aux questions orales et conduite par le Président du Conseil, Salah Goudjil, M. Benabderrahmane a indiqué que l'opération de cadastre devait s'achever en 2005, mais elle se poursuivait toujours, d'autant que sa non finalisation à ce jour, figure parmi les obstacles de régularisation des fonciers, tous types confondus. A ce propos, le ministre a souligné la nécessité de réactiver les mécanismes à même de remédier au problème du foncier, à travers la reprise des opérations de cadastre, affirmant que la réorganisation de la DGDN, par la création d'une seule direction de cadastre, permettra d'accélérer la régularisation du dossier de foncier, de hâter la cadence des travaux, de définir le cadre juridique régissant ces fonciers et d'activer les mécanismes pratiques en vue de donner les droits à leurs bénéficiaires, notamment les actes de propriété qui sont un des droits des citoyens. Répondant à une question sur "les perturbations et l'anarchie" relatives à l'exploitation des terres qui étaient appelées "Arch", notamment après l'année 1830 et les mesures prises par son département ministériel concernant cette catégorie de terres, le ministre affirme qu'elles sont considérées comme des terres relevant du domaine privé de l'Etat et sont soumises aux textes juridiques afférents au domaine national. Plus précis, le ministre a indiqué que parmi ces terres, il y en a qui ont préservé leur vocation agricole dont le mode d'exploitation se fait par l'octroi de contrat de concession en vertu de la Loi 2010, tandis que d'autres terres ont perdu cette vocation et ont été intégrées dans les périmètres urbains en vertu de la Loi 1990 et ont été dédiées à la réalisation de projets d'habitation et des équipements publics. A une question d'un membre sur le critère d'âge pour obtenir un crédit foncier, "un obstacle", selon lui, pour les cadres désirant acheter un logement ou un terrain, M. Benabderrahmane a indiqué que l'octroi des crédits fonciers repose sur la politique de gestion des risques auprès de la banque, qui est fixée en conformité avec les exigences réglementaires en vigueur. Le ministre a souligné que l'âge est effectivement "un critère primordial" dans la définition du montant du crédit et la période de paiement. En dépit de ces critères exigés par les banques, le ministre a indiqué que plusieurs banques les ont revus pour améliorer l'attractivité de leurs offres, une mesure qui a permis d'augmenter la limite d'âge pour bénéficier d'un crédit foncier jusqu'à 70 ans voire 75 ans. Concernant la prise en charge du paiement du crédit en cas de décès ou de faillite de l'emprunteur, le ministre a précisé que cela se fait soit par l'emprunteur lui-même à la faveur de ses contributions antérieures aux assurances pour couvrir son paiement en cas de faillite ou de décès, soit par les héritiers qui supporteront le paiement du crédit. Le ministre a évoqué le rôle des banques publiques dans le financement hypothécaire. A ce propos, le ministre des Finances a fait état de l'augmentation du total de crédits fonciers accordés par les banques publiques, à savoir 672 milliards de DA fin 2019 contre 519 milliards de DA durant 2017, soit une hausse de 13 %.

APS

## WALIS - GESTION

## Beldjoud: «les walis de la République soumis à une évaluation périodique»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, a affirmé jeudi à Alger que les walis de la République étaient "soumis à une évaluation périodique basée sur des normes spécifiques liées à leurs domaines d'intervention".

Répondant à une question d'un membre du Conseil de la Nation lors d'une séance plénière présidée par Salah Goudjil, président du Conseil, M. Beldjoud a indiqué que "les walis de la République qui s'acquittent de leurs missions en toute responsabilité et sens de l'engagement conformément à leurs prérogatives, sont soumis à une évaluation périodique reposant sur des normes spécifiques liées à leurs domaines d'intervention".

"La fonction de wali est d'autant plus importante et sensible qu'il est considéré comme étant le premier responsable au niveau local, en sa qualité de représentant de l'Etat et de délégué du Gouvernement qui veille à la mise en œuvre des instructions et mesures en faveur du développement local", a poursuivi le ministre. Selon le ministre, "la nomination à ce poste relève des prérogatives du président



de la République conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, où la nomination à cette fonction est soumise à des dispositions spécifiques et des critères précis. Les candidats sont sélectionnés parmi les cadres ayant une expérience dans la gestion locale et un niveau universitaire".

Soulignant que la question de la réalisation du développement local exigeait la conjugaison des efforts de tous les acteurs locaux, à savoir les responsables, les élus, la société civile et toutes les

compétences, et ce, dans le cadre de la concrétisation des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, notamment à la lumière de la situation sensible que traverse le pays, M. Beldjoud a assuré, dans ce sens, que "des problèmes sont enregistrés au niveau de certaines wilayas et résolus en fonction des moyens offerts afin d'améliorer les conditions de vie du citoyen".

Interrogé sur le développement local dans la wilaya de Jijel, le ministre a répondu qu'"en dépit

des conditions sanitaires dues à la pandémie de Covid-19, une évolution considérable a été enregistrée en termes de critères de développement dans ladite wilaya", citant la réception par la wilaya, fin 2020, de nombre de projets dans différents secteurs, notamment la réception de 236 opérations dans le cadre de programmes sectoriels, 117 opérations dans le cadre des plans de développement de la commune et 317 opérations de le cadre des programmes de réhabilitation.

Il s'agit également du recensement de 238 zones d'ombre d'un nombre global des opérations s'élevant à 678 opérations, où 264 opérations ont bénéficié de la prise en charge financière d'un montant de 4,05 Mds Da, en sus de la réception et la distribution de nombre de logements de différentes formules dans la wilaya de Jijel.

## FORMATION PROFESSIONNELLE Appel à la mise en place d'une politique prospective

Les participants au séminaire sur le mode de formation par apprentissage organisé jeudi à Alger, ont appelé, au terme de cette rencontre, à la nécessité de dessiner une politique prospective pour ce mode de formation devant examiner les véritables besoins des partenaires économiques, dans le but d'être au diapason des évolutions survenant dans le domaine économique. Les participants qui ont représenté plusieurs secteurs et départements ministériels et des entreprises économiques, à cette rencontre qui a été couronnée d'un ensemble de recommandations, ont souligné l'importance d'actualiser de manière périodique les cartographies pédagogiques, en vue de les adapter aux exigences du marché d'emploi, ainsi que la nécessité d'une évaluation continue du mode de formation par apprentissage. Les participants ont insisté sur l'importance de trouver des mécanismes de renforcement de la prise en charge des apprenants dans certaines spécialités, dont la construction, les Travaux publics et l'irrigation, de valoriser les efforts des entreprises économiques dans le développement du mode de formation par apprentissage, et de consolider le partenariat entre les secteurs, en vue d'adapter la formation à l'environnement économique. Les recommandations ont mis l'accent sur l'importance d'asseoir une politique de communication entre le partenaire économique et l'établissement de formation, d'instaurer un ap-

pui périodique aux compétences des formateurs et de soumettre les enseignants de la Formation professionnelle au recyclage périodique, notamment dans le domaine de l'ingénierie pédagogique. L'accent a également été mis sur l'importance d'être au diapason des évolutions survenant dans le domaine des nouvelles technologies, notamment dans le domaine de la numérisation. Les participants ont également préconisé l'importance de focaliser sur le rôle de l'accompagnement qui est représenté, en sus des cadres du secteur, par les conseillers des différents dispositifs d'emploi et d'accorder l'importance au rôle des incubateurs dans l'aide aux diplômés de la Formation professionnelle en terme de création de leurs projets, d'élargir la mission d'intervention des conseillers d'orientation dans le secteur de la Formation professionnelle pour englober l'accompagnement des apprenants en milieu professionnel. Dans son allocution au terme de cette rencontre, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Hoyam Benfriha a estimé que ces recommandations seront "une feuille de route" dans la politique du secteur et qu'une Commission sera chargée de "fixer les mécanismes indispensables à sa réactivation". Concernant le cadre juridique relatif à l'apprentissage, la ministre a fait savoir que "dans les prochaines semaines", le reste des "des projets de décrets exécutifs" restants "seront présentés".

## FEMME- SÉCURITÉ SOCIALE

## Krikou : «les femmes propriétaires de micro-entreprises doivent s'affilier à la Sécurité sociale»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a affirmé jeudi depuis Blida, la nécessité pour la femme rurale et la femme au foyer, chef de micro-entreprises, de s'affilier aux organismes de la Sécurité sociale. Mme Krikou qui a effectué, jeudi après-midi, une visite de travail en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a souligné la nécessité pour la femme rurale ou la femme au foyer, de s'affilier aux caisses de la Sécurité sociale, soit pour les travailleurs salariés ou non-salariés, "notamment après la crise sanitaire qui a impacté lourdement beaucoup de petites entreprises gérées par la femme rurale". La ministre a affirmé que sa visite dans la wilaya s'inscrivait dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du programme sectoriel d'appui à l'adhésion de la femme rurale et de la femme au foyer, à la production nationale, en application des instructions du président de la République, ainsi que dans le cadre de la sensibilisation sur l'adhésion de cette femme aux organismes de la sécurité sociale, par souci de protéger cette femme et ses ayants-droits. La ministre a rappelé les campagnes de sensibilisation que ses services avaient lancées au profit de cette catégorie dans les zones d'ombre, à travers les guichets itinérants et celles qui mènent l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM) avec les secteurs de la Formation professionnelle, de l'Agriculture et du Travail. Relevant que 64% des projets créés par l'ANGEM et estimés à quelque 950.000 projets, sont dédiés aux femmes, la ministre a fait état d'une ambition d'augmenter ce taux, dans le cadre du programme sectoriel. La ministre a dévoilé, à l'occasion, un programme dédié à la femme lors du mois de Ramadhan, portant essentiellement sur l'encouragement de la commercialisation des produits du terroir pendant ce mois. La visite de la délégation ministérielle en compagnie des autorités locales de la wilaya, a été entamée par la visite d'un atelier de couture dont la propriétaire a bénéficié du micro-crédit, ensuite par la visite d'une exposition dédiée à la micro-entreprise et à la femme entrepreneure dans le cadre des deux dispositifs d'assurance-chômage et de micro-crédit et a été clôturée par la remise de procès-verbaux d'installation de jeunes concernés par l'insertion professionnelle.

## PALAIS DES EXPOSITIONS

## Coup d'envoi de la manifestation commerciale "Ramadhan au Palais"

Le coup d'envoi de l'événement commercial et culturel "Ramadhan au Palais" qui s'étalera du 8 avril au 7 mai prochain a été donné jeudi au Palais des expositions Pins Maritimes (Alger). Le ministre du Commerce, Kamel Rezig qui a ouvert la manifestation qui a connu une grande affluence des citoyens, a précisé que cet événement est l'un des dizaines d'espaces commerciaux qui s'ouvriront au niveau du territoire national en vue de rapprocher le producteur du consommateur qui pourra ainsi bénéficier de prix raisonnables. L'événement a vu la participation de plus de 170 exposants des différents produits dont des entreprises et des artisans, a fait savoir M. Rezig, ajoutant que SAFEX est en mesure d'accueillir un plus grand nombre. C'est une opportunité pour les commerçants désirant commercialiser leurs produits, a déclaré le ministre, ajoutant que les exposants ont recouru à la vente au rabais et la vente promotionnelle des produits alimentaires, électroménagers, vêtements, textile, vaisselles, artisanat, outre les produit d'emballage et de jardinage. Il a

invité également les jeunes commerçants notamment les vendeurs de produits très prisés durant le mois sacré tels que "Zelabia, Kalb Ellouz et Cherbet" à adhérer à cette démarche et bénéficier des espaces de vente promotionnelle à Safex pour un petit loyer" M. Rezig a invité les jeunes à demander le registre de commerce "ambulant" pour pouvoir exercer leurs différentes activités partout, rappelant que plus de 3.000 jeunes en activité ont bénéficié. Les visiteurs peuvent bénéficier des parkings et des espaces de loisirs pour enfants et adultes avec des prix symboliques, a-t-il mis en avant. Le ministre a mis en garde contre la spéculation et le monopole, affirmant la mobilisation des agents du ministère de Commerce et les services de sécurité à cet effet. Pour ce qui est de la flambée des prix de légumes et de fruits dans le Sud, le ministre a rassuré que la hausse de prix a touché seulement les produits hors-saison, rappelant que le Fonds de soutien au Sud se chargera des coûts de transport de ces produits.

## PENSION DE RETRAITE

## Djaaboub supervise le lancement d'un nouveau service de demande à distance

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a supervisé, jeudi à Blida, le lancement officiel d'un nouveau service de demande à distance de la pension de retraite dans cette wilaya choisie comme wilaya pilote. En visite de travail à Blida en compagnie de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, le ministre a donné le coup d'envoi de ce nouveau service à distance dans le cadre du portail "Damancom" et ce au niveau de la Caisse nationale de sécurité sociale des travailleurs non salariés (CASNOS) dans la wilaya de Blida choisie comme wilaya pilote pour tester ce service pendant un mois.

Le ministre a mis en avant la détermination de ses services à "numériser totalement" le secteur, un défi, a-t-il dit, "sur lequel nous travaillons pour éliminer toutes formes de bureaucratie". Selon les explications présentées à la délégation ministérielle, ce service offrira la possibilité

de faciliter la procédure de la retraite à travers la réduction du nombre des documents requis dorénavant limités à deux documents dont la fiche familiale et le chèque postal ou bancaire, sans se déplacer aux services concernés. Lors de la présentation d'une simulation réelle de ce service à distance, le ministre a appelé à le généraliser après son approbation, au niveau de toutes les wilayas, mettant l'accent sur la nécessité de tenir des sessions de formation au profit des cadres. A une question sur le dossier de la retraite des personnes aux besoins spécifiques, le ministre a affirmé qu'il n'écarte pas l'examen de cette affaire en cas de stabilité de la situation sanitaire et économique du pays, étant donné que la loi sur la retraite "n'a pas prévu des mesures propres à cette catégorie". Par ailleurs, M. Djaaboub a rassuré les Algériens que la Caisse nationale des retraites (CNR) "est alimentée en toutes circonstances, comme elle l'est actuellement pas le Fond national des investisse-

ments (FNI)", précisant que la CNR "enregistrera des cotisations plus importantes avec la relance économique et recouvrera son équilibre". Il a indiqué, dans ce sens, que la majorité des caisses de retraites de par le monde avait été impactée par la crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19.

Cette visite conjointe vise, selon le ministre, à "s'enquérir de la mise en œuvre des décisions prises au niveau du ministère et du Gouvernement", précisant que l'importante opération de modernisation et de numérisation du secteur avançait à "pas sûrs", saluant les efforts des cadres du secteur du travail et de la sécurité sociale.

Les portes ouvertes organisées depuis trois jours ont démontré la compétence et l'efficacité des cadres du secteur, a-t-il ajouté. A cette occasion, le coup d'envoi du lancement des guichets itinérants a été donné, en vue d'offrir les prestations nécessaires au niveau des zones d'ombre.

## TIZI-OUZOU

**Session de formation sur les techniques d'animation en biodiversité**

Une formation sur les "Techniques d'animation en Biodiversité" dans le cadre d'un projet "EcoloJeunes" est organisée au Centre des loisirs scientifiques (CLS) de Tizi-Ouzou, a-t-on appris vendredi de l'association écologique organisatrice "Ayen".

L'objectif de cette manifestation, initiée en collaboration avec le Conservatoire national des formations à l'environnement et le ministère de la jeunesse et des sports est de "former des jeunes acteurs qui peuvent mener des actions et projets écologiques" dans le cadre du développement durable et local.

La formation vise à "mettre la lumière sur une thématique fondamentale qu'est la biodiversité". Elle sera traitée grâce à "des animations scientifiques, des tech-



niques de débat, une approche ludique qui privilégie la recherche, le questionnement, la mise en situation, l'expérimentation, l'observation et le jeu" est-il indiqué.

Elle est destinée aux jeunes et aux enfants dans le but de les sensibiliser sur l'importance de la biodiversité et aux dangers de sa dégradation et consiste à former

et accompagner un groupe de jeunes porteurs d'idées d'actions locales autour des thèmes de la biodiversité, l'environnement et l'écologie. Il est ensuite préconisé "la création d'un réseau de jeunes ambassadeurs de l'environnement pour être les porteurs du projet "EcoloJeunes" à travers le territoire national" est-il souligné de même source. En outre, et en plus des cours de formation théorique, des sorties sur le terrain sont, également, au programme de cette formation qui s'étalera sur 3 jours.

## ORAN

**Perspectives prometteuses pour l'investissement**

La wilaya d'Oran connaît ces dernières années une "grande attractivité" de la part des opérateurs, ce qui ouvre, selon les spécialistes, de grandes perspectives en matière d'investissements et donnera une nouvelle impulsion au développement local. Cet intérêt particulier des investisseurs s'est traduit par la création de nouvelles zones industrielles, la réhabilitation des zones d'activités existantes et la création d'autres de petite envergure au niveau des communes.

Les autorités locales veillent également à accompagner les investisseurs dans leurs projets. A cet effet, il a été procédé, au début de l'année en cours, à la création d'une cellule technique au niveau du siège de la wilaya avec pour mission d'être à l'écoute des investisseurs, d'intervenir pour répondre aux préoccupations des opérateurs économiques et régler les problèmes rencontrés.

Cette cellule est composée de cadres de la wilaya et de représentants de la chambre de commerce et de l'industrie et des directions locales. La wilaya d'Oran recense actuellement plus de 300 projets en cours de réalisation dont 110 concernant le secteur du tourisme, 52 autres s'adressent à l'industrie de transformation et le reste concerne les

autres segments de production et des services. Le directeur local de l'industrie, Djabballah Farid, a indiqué à l'APS que "la wilaya d'Oran polarise l'intérêt des investisseurs", soulignant que parmi les projets retenus figurent six concernant le secteur de l'agro-alimentaire. "La wilaya compte plus de 10.000 hectares de terres agricoles irriguées, ce qui est un atout pour encourager des investissements dans le créneau de l'industrie de transformation", a-t-il estimé.

Le même responsable a également souligné que la wilaya a retenu, au cours de cette dernière décennie, quelque 899 projets d'investissement dans différents créneaux et pour lesquels une superficie de 1.222 hectares a été attribuée. Ces projets retenus représentent 25 pour cent de l'ensemble des dossiers déposés soit 3.568 projets.

**De nouvelles zones d'activités**

Afin de garantir les bonnes conditions de réalisation des nouveaux projets, il a été procédé au raccordement de 25 projets industriels et agricoles au réseau d'alimentation en énergie électrique. Les travaux de 15 autres nouveaux raccordements sont actuellement

en cours de réalisation, a précisé le directeur local de l'énergie, Omar Sebâa.

Il a indiqué que plusieurs mesures ont été prises pour alimenter ces projets en électricité et en gaz naturel dont le paiement des coûts des travaux par tranches de la part des investisseurs.

L'investisseur a le libre choix de retenir la Sonelgaz ou une entreprise privée agréée pour prendre en charge ces travaux de raccordement. Quelque 50 entreprises privées et spécialisées assurent les raccordements au réseau du gaz naturel, a expliqué le même responsable. Par ailleurs, le secteur industriel de la wilaya d'Oran s'est renforcé de deux nouvelles zones. La première est implantée à Bethioua. D'une superficie de 592 hectares, les procédures de sa création sont en voie de finition, a indiqué le directeur de l'industrie.

Ces nouvelles entités s'ajouteront aux quatre autres zones industrielles implantées respectivement à Hassi Ameur et Es-Senia représentant une superficie de plus de 600 hectares ainsi que la zone industrielle d'Arzew, représentant le pôle pétrochimique dans la région ouest du pays. Ces nouvelles zones ouvriront des "perspectives promet-

teuses" pour l'investissement notamment dans les secteurs stratégiques créateurs d'emplois et de richesses comme ceux la sidérurgie, de l'industrie automobile, de la mécanique et de l'industrie pharmaceutique, a-t-on estimé. Par ailleurs, des efforts sont actuellement déployés pour la réhabilitation de 7 zones d'activités des communes d'El Kerma, sidi Chami, Oued Tlelat, Boufatis, Benfreha, Hassi Benokba et Boutlelis. Ces zones représentent une surface globale de 230 hectares.

La création de petites zones d'activités au niveau des communes est également en projet dans le but de développer l'économie locale, de créer des emplois et d'assurer à ces collectivités locales de nouvelles ressources financières, a-t-on expliqué.

Les différentes APC ont été saisies dans ce sens afin de dégager les assiettes foncières nécessaires pour implanter ce genre d'entités. Pour rappel, la wilaya d'Oran compte plus de 27.000 petites et moyennes entreprises versées dans divers secteurs et assurant près de 125.000 postes d'emploi. 58 entreprises assurent l'exportation de leurs produits sur les 115 devant effectuer ces opérations vers l'étranger.

## TISSEMSILT

**Plusieurs projets réceptionnés au profit des zones d'ombre**

Plusieurs projets visant à améliorer les conditions de scolarité des élèves des zones d'ombre de la région de Tissemsilt ont été réceptionnés dernièrement, a-t-on appris des services de la wilaya.

Ces projets, inscrits dans le cadre des projets sectoriels et de la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales, ont concerné la réalisation de deux cantines au niveau de deux établissements scolaires des zones d'ombre "Ouled Youcef" et "Boumenghouche" devant assurer chacune 200 repas quotidiennement.

Les travaux de réaménagement d'une école primaire de la zone d'ombre "Dhaya" ont été également achevés comme il a été procédé à la réception de quatre nouvelles classes au titre de l'extension de l'école "Baghdadi El Hadj" de la zone d'ombre Ouled Youcef.

Par ailleurs, les services de la wilaya ont fait état du raccordement de 52 foyers des zones d'ombre "Ouled youcef", "Ouhib", "Er-Ra-

haha", "Nahr Wassel", dans la commune de Tissemsilt, au réseau d'alimentation en électricité. L'opération a nécessité une enveloppe de plus de 35 millions DA, financés par la Caisse de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Les travaux de revêtement du chemin de wilaya n 17 reliant la zone d'ombre "Zâanoune" sur une longueur de 1,5 km seront réceptionnés prochainement, a ajouté la même source. Enfin, le programme retenu pour le premier semestre de l'année en cours porte sur la réalisation de l'éclairage public à l'aide de l'énergie solaire dans la région de Ouled Youcef, l'extension du réseau d'assainissement du douar "Khedraouet", l'extension de la voie reliant la zone d'ombre "Misse" au CW 17 sur une longueur de 900 mètres ainsi que l'extension du réseau d'AEP au profit de l'agglomération rurale "Ouhib", a ajouté la même source.

## OUARGLA

**Le secteur de la formation professionnelle signe deux conventions de partenariat**

Le secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels a signé, depuis le début de l'année, deux conventions de partenariat dans le cadre de l'ouverture sur son environnement, a-t-on appris des responsables du secteur.

La première a été signée avec le bureau d'Ouargla de l'association algérienne d'alphabetisation "Iqraa", pour l'ouverture de section au niveau des établissements de la formation professionnelle ou des bureaux de l'association en zones rurales, en faveur de catégories illettrées, en plus de la contribution au développement et à l'adaptation des procédés d'enseignement et de formation.

## MOSTAGANEM

**Plus de 900 infractions routières relevées au mois de mars**

Les patrouilles de la sécurité publique de la wilaya de Mostaganem ont relevé, durant le mois de mars écoulé 977 infractions relatives à la circulation routière, a-t-on appris vendredi, des services de la sûreté de wilaya.

Les équipes policières ayant opéré au niveau des différentes routes ont retiré pour divers motifs 533 permis de conduire, lors de 1.860 opérations de contrôle. Sept (7) véhicules ont été placés à la fourrière, a-t-on indiqué de même source.

Par ailleurs, lors de 20 opérations de contrôle de la vitesse à l'aide de radars, 266 conducteurs ont vu leurs permis de conduire retirés. Le système de reconnaissance automatique des plaques d'immatriculation a permis le

contrôle de plus de 124.000 véhicules. Un véhicule recherché et huit autres portant de fausses plaques ont été détectés.

Les contrôles ayant ciblé les motocycles ont relevé 21 infractions liées au non-port du casque et au non-respect des sens interdits. 8 permis de conduire ont été retirés, a-t-on signalé de même source. Par ailleurs, 29 accidents de circulation ont été enregistrés durant la même période faisant 2 morts et 37 blessés dont 8 mineurs. Ces drames de la route sont dus au non respect de la distance de sécurité, refus de priorité, perte du contrôle des véhicules, le non respect de la signalisation et l'excès de vitesse.

## FILIÈRE LAIT

## Une rencontre entre les producteurs de lait et le ministère de l'Agriculture la semaine prochaine (CIPA)

Une rencontre technique des différents acteurs concernés par la production de lait et dérivés et le ministère de l'Agriculture et du développement rural devrait avoir lieu la semaine prochaine, a indiqué, jeudi dans un communiqué, la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA).

Cette rencontre a été prévue lors d'une audience, tenue jeudi, dans laquelle le Président de la CIPA, Abdelwahab Ziani, a été reçu par le ministre de l'Agriculture et du développement rural, Hamid Hamdani, selon le communiqué.

Organisée dans le cadre de la poursuite du traitement du dossier de la filière lait et en concertation avec le ministère de l'Agriculture et du développement rural, la rencontre s'est déroulée en présence du Président de la fédération de l'Agroalimentaire, de l'Agriculture et de la Pêche de la CIPA, Rabie Ould Arbi, et le Vice-Président de la filière Lait de la CIPA, Mourad Bouzekrini.

Les discussions ont porté sur les différentes préoccupations des transformateurs de lait, notamment l'augmentation de tous les intrants qui viennent greffer les prix du lait qui est fixé par un décret interministériel à 23,20 DA sortie usine", ajoute la même source.

Ce constat plutôt "négatif" empêche tout développement de la filière, dont le lait combiné (LPC), qui figure comme étant l'élément principal des contraintes rencontrées par les transformateurs lesquels sont contraints de respecter le prix administré du sachet de lait à 25 Da, estime la CIPA.

Ainsi, explique le document, les transformateurs sont "tous unanimes" pour le développement de la production nationale de lait cru à condition que les pouvoirs publics soient attentifs aux contraintes et trouvent des solutions "urgentes", surtout à l'approche du mois sacré de Ramadhan. Tenant compte des préoccupations des transformateurs, selon le communiqué, le ministre de l'Agriculture et du développement rural en accord avec la CIPA prévoit l'organisation, la semaine prochaine, d'une rencontre technique réunissant les différents acteurs concernés par la production de lait et dérivés. A l'issue de la rencontre entre le ministre et les membres de la CIPA, "les deux parties sont confiantes quant à la mise en œuvre des solutions équitables et définitives pour la filière lait", assure la CIPA.

## AGRICULTURE

## Cultures stratégiques: résultats encourageants à El Oued

L'introduction de certaines cultures stratégiques ces dernières années, à titre expérimental, dans la wilaya d'El-Oued, à l'instar de la betterave sucrière et de la canne à sucre, ont été couronnées de résultats "encourageants", selon des professionnels locaux qui leur augurent des perspectives "prometteuses" dans le Sud du pays.

Les expériences réussies de ces cultures, développées ces dernières années dans différentes régions du Sud du pays, avec l'appui d'agronomes sahariens, ouvrent la voie à la réalisation d'une autosuffisance en produits de sucre, de large consommation, et contribuer à la réduction de la facture d'importation, ont estimé des professionnels et des agronomes à El-Oued, spécialisés dans l'agriculture saharienne.

Selon des recherches menées sur le terrain, et à titre d'illustration, la culture d'une superficie de 100.000 ha de betterave sucrière devrait contribuer à atteindre une autosuffisance nationale en sucre, estimée autour de 2,12 millions de tonnes.

Le chercheur Ahmed Allali, du département d'agronomie à l'université d'El-Oued, affirme avoir accompagné personnellement cette expérience culturale (betterave) à travers les wilayas du Sud, dont celle lancée depuis 2015 au niveau d'une exploitation agricole de la commune de Kouinine (wilaya d'El-Oued).

Une expérience qui a commencé, depuis la saison 2016/2017, à gagner du terrain pour s'étendre à d'autres exploitations dans les communes de Guemmar et Hassi-Khelifa.

Ce chercheur, agronome-saharien de formation de base, n'a pas manqué de recommander, à la lumière des recherches et études menées, l'extension des surfaces de la culture de la betterave en tant que segment stratégique rentable susceptible d'assurer l'autosuffisance en sucre et réduire la facture d'importation en la matière, avant de déplorer que ses recherches pratiques, fruit de profondes études, n'aient pas encore trouvé l'écho voulu pour booster l'économie nationale.

Ce qui n'a pas découragé M. Allali qui a

poursuivi en 2019 ses nombreuses expériences pour le développement des cultures stratégiques dans le cadre de la consécration de l'approche d'ouverture de l'institution universitaire sur l'environnement économique et des perspectives de l'Etat de rendre à l'agriculture sa place stratégique dans l'échiquier économique national.

Défendant sa conception du développement des cultures stratégiques au Sud, il rappelle que les hautes instances du pays accordent tout l'intérêt voulu au développement de la betterave sucrière en Algérie, en tant que filière culturale à même de permettre de lutter contre la saignée des devises et l'importation du sucre, dont la facture d'importation s'est élevée l'année dernière à plus de 726 millions dollars, selon les données officielles de la direction des études et de la prospection des Douanes algériennes.

Dans l'optique de mettre en valeur la mission des institutions et laboratoires universitaires et instituts agricoles, relevant du ministère de l'Agriculture et du développement rural, il a été procédé au choix, la saison dernière, de 15 sites dans la commune d'El-Oued pour mettre en œuvre l'expérience de culture de cinq espèces de betterave sucrière, dont le processus culturel se situe entre les mois de septembre et mars.

Les recherches et expériences menées au Sud du pays se sont avérées réussies, à la faveur des conditions favorables au développement de cette filière, notamment les facteurs hydro-édaphiques et climatiques, d'après M. Allali qui fait état d'un rendement pouvant atteindre 90 tonnes/ha pour la betterave, avec un taux de saccharose de 23,3%, plus élevé que la moyenne mondiale établie à 16%. Des résultats "concluants" ont été obtenus sur des terres pourtant à haute teneur en sel (6,4 gr/l), poursuit le chercheur en signalant que la culture de la betterave pourra remédier à la saturation de la terre par la revascularisation biologique du sol et la lutte contre les maladies édaphiques, permettant, ainsi, la réalisation d'un produit dit "Bio".

S'agissant de la mobilisation de l'eau pour

## ENERGIE - TRANSITION

## Une conférence sur la transition énergétique durable et innovante

Le ministère de la Transition énergétique et des Energies renouvelables organise, lundi et mardi prochains, en collaboration avec le Programme des Nations-Unies pour le Développement en Algérie (PNUD), une conférence sur la transition énergétique durable et innovante, a indiqué samedi un communiqué du ministère

Cet événement, qui s'inscrit dans le cadre des journées de l'innovation du PNUD, sera intitulé "Innovation Days 2021 : vers une transition énergétique durable et innovante" et aura lieu au Centre international des conférences (CIC), Abdelatif Rahal, précise le communiqué.

Il réunira plusieurs acteurs, notamment, des représentants de différents départements ministériels, du secteur économique public et privé, d'agences nationales spécialisées, telles que l'Agence nationale de promotion et de rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), de la société civile, du secteur de la recherche et de l'innovation, comme le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), du Centre de recherche en technologie des semi-conducteurs pour l'énergie (CRTSE) et du Centre de recherche en biotechnologie (CRBT), ainsi que des clubs scientifiques.

Le PNUD apportera, par ailleurs, une expertise internationale pour exposer des expériences et bonnes pratiques internationales en la matière, explique le communiqué.



La conférence s'articulera autour du thème central de la transition énergétique et plus particulièrement sur la stratégie de gouvernement d'ici 2030, relative au programme national de développement des énergies renouvelables correspondant, ainsi que les conditions nécessaires à leurs accélérations, leurs rôles dans la relance et la diversification économique et enfin l'émergence d'un tissu

d'entreprises et la création d'emplois "verts", dans le cadre du développement économique et social du pays.

"La recherche et l'innovation auront, bien évidemment un rôle prépondérant à jouer dans la dynamisation et le développement à grande échelle de ces nouvelles filières, l'objectif étant de positionner l'Algérie comme un acteur majeur dans le marché mondial des énergies renouvelables", souligne la même source.

Cette rencontre constitue "une excellente oppor-

tunité et l'occasion idoine" pour les représentants des différents secteurs d'échanger leurs expériences et leurs points de vue par rapport aux domaines ciblés et ce, à travers les panels et ateliers, prévus à cet effet.

Deux panels seront organisés à l'occasion, avec comme thème : "Développement des énergies renouvelables et efficacité énergétique", pour le premier, et "Innovation, technologie et création de richesses dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique", pour le second.

L'évènement verra également l'organisation de plusieurs ateliers qui auront pour thème : "Développement et promotion des énergies renouvelables en Algérie", "Développement et promotion de l'efficacité énergétique en Algérie", "Recherche et développement, formation et viviers locaux de l'innovation dans les des énergies renouvelables et l'efficacité énergétique", et "Responsabilité sociétale et employabilité", ajoute le communiqué.

son irrigation, il a rassuré que la culture industrielle de la betterave nécessite, avec un système de goutte-à-goutte, 10.000 m<sup>3</sup> à l'hectare, soit un taux moins que celui mobilisé pour la culture de l'ail et de l'oignon.

La répartition d'une superficie de 100.000 hectares pour la culture de la betterave sucrière à travers les 1.541 communes du pays donnerait une moyenne de 65 ha par commune, ce qui ne nécessite pas un grand besoin en eau d'irrigation, a-t-il argumenté.

Et d'ajouter que cette culture peut contribuer, après extraction de la partie verte (80 tonnes/ha), à la production de 200 tonnes/ha de résidus fourragers, sachant que l'équivalent (200 tonnes/ha) de luzerne, par exemple, consomme près de 2.000 m<sup>3</sup> d'eau, a-t-il poursuivi en évoquant aussi des perspectives d'investissement dans ce créneau aux diverses utilisations, dont celles microbiologiques (éthanol, levure et acide citrique).

### Création de la première pépinière nationale de canne à sucre

Entre autres segments cultureux appelés à être développés dans la wilaya d'El-Oued, l'expérience de la canne à sucre, dont les premiers essais ont donné, l'année dernière, des résultats "remarquables" au niveau d'exploitations agricoles dans des communes à vocation agricole, a indiqué le secrétaire général de la Chambre de l'Agriculture de la wilaya.

Ahmed Achour a signalé que la première expérience de développement de cette filière "stratégique" a été menée en 2007 avant de s'étendre, après acquisition de semis d'Egypte (région de Saed) et de l'Arabie Saoudite (Djeddah), à travers la wilaya d'El-Oued avec le concours d'agronomes et d'agriculteurs chevronnés de la région.

La première pépinière de culture de la canne à sucre, la première à l'échelle nationale, a été implantée dans la commune d'El-Magrane (30 km Est d'El-Oued), sur initiative d'agriculteurs désirant se lancer dans ce type d'expériences, à l'appui de campagnes de vulgarisation et d'accompagnement assurés par les dispositifs et acteurs du secteur agricole

soucieux de diversifier les ressources de l'économie nationale.

Selon l'initiateur du projet de la pépinière, Ahmed Abdelkamel Belkherraz, l'idée remonte à 2017 puisant de données et connaissances ayant prouvé le succès du développement de cette variété dans la région d'El-Oued, en suivant les consignes d'un bureau d'étude indien spécialisé, et des données fournies par des sessions de formation sur cette culture stratégique, créneau agricole prometteur.

Selon M. Belkherraz, l'expérience a donné des résultats "probants" en régions sahariennes au regard des conditions climatiques favorables pour donner un rendement de 60 quintaux à l'hectare.

Le président de la Chambre nationale de l'Agriculture, Mohamed Yazid Hamblil, a souligné, de son côté, que "le projet de la pépinière est appelé à ouvrir de nouvelles perspectives à l'investissement agricole, en jetant les socles d'une économie agricole indépendante, à même de constituer une ressource essentielle pour l'économie nationale.

Il a révélé, à ce titre, que la Chambre a arrêté un ambitieux programme d'appui et d'accompagnement technique consistant en la vulgarisation pour développer et généraliser cette filière agroalimentaire stratégique.

Abondant dans le même sens, l'agronome Nouredine Benamara a mis en exergue la nécessité, pour les services du ministère de tutelle, d'asseoir une stratégie bien étudiée, susceptible d'assurer une exploitation optimale de cette nouvelle culture qui a donné des résultats concluants, à la faveur d'efforts de vulgarisation et d'appui technique.

Le même responsable a souligné, en outre, la nécessité de peaufiner un plan technique axé sur la formation et la vulgarisation à même de valoriser la faisabilité et l'incidence économique de la culture de la canne à sucre aux diverses exploitations, aux faibles coûts de culture et de suivi, et à son exploitation aussi comme brise-vents pour la protection des cultures.

## FMI - COVID-19

## "La réponse du FMI a été une bouée de sauvetage pour les pays en difficultés" (Gouverneur BA)

La réponse "agile et proportionnée" du FMI à la pandémie de Covid-19, notamment en élargissant ses panoplies de prêts et en augmentant les limites d'accès, a fourni une bouée de sauvetage essentielle aux pays membres confrontés à d'importants besoins de financement, a indiqué jeudi le gouverneur de la Banque d'Algérie (BA), Rosthom Fadli.

S'exprimant à l'occasion de la 43<sup>e</sup> réunion du Comité monétaire et financier international du FMI, M.

Fadli, gouverneur au nom de l'Algérie mais aussi de l'Afghanistan, le Ghana, l'Iran, la Libye, le Maroc, le Pakistan et la Tunisie, a salué le Plan d'Action Mondial de la Directrice Générale et "sa bonne volonté de créer les conditions d'une sortie sûre de la crise suivie d'une reprise économique mondiale soutenue, forte et inclusive".

Dans ce cadre, il s'est félicité de la reconnaissance par ce Plan des défis difficiles auxquels de nombreux pays en développement sont confrontés, dans le cadre de la réalisation des objectifs en matière de développement et de progrès social, tout en faisant face à de graves contraintes financières et à un endettement élevé. "Nous nous félicitons en outre de l'importance croissante du FMI accordée aux pays à revenu intermédiaire, car nombre d'entre eux sont confrontés à une croissance stagnante, et à d'importants besoins de financement dans des conditions de marché plus tendues", a-t-il soutenu.

Il a, en outre, encouragé le FMI, au nom du groupe, à intensifier ses activités sur les conséquences macro-critiques du changement climatique, de la numérisation, de la réduction de la pauvreté, de



l'emploi des jeunes et de l'inclusion en général, tout en saluant le doublement des nouveaux mécanismes d'emprunt, ainsi que le renouvellement des accords d'emprunt bilatéraux pour répondre à la demande globale élevée et croissante des membres en matière de ressources du FMI et de la transition vers des mécanismes de ligne supérieure de crédit.

"Notre groupe attend avec intérêt l'aboutissement positif d'une nouvelle allocation de DTS à hauteur de 650 milliards de dollars US, et encourage le FMI à travailler sur des options de réaffectation volontaire des DTS au profit des membres les plus pauvres", a-t-il souligné. Le groupe s'est ainsi félicité des

travaux de la 16<sup>ème</sup> révision générale des quotes-parts et réaffirmé son "engagement en faveur d'un FMI fort, fondé sur des quotas et doté de ressources adéquates, au centre du filet de sécurité financier mondial", selon M. Fadli.

Cependant, le gouverneur a fait remarquer que le redressement des pays les plus fragilisés est "entravé" par le manque de marge de manœuvre budgétaire, le niveau d'endettement élevé, la baisse de l'aide et l'accès limité au financement.

Évoquant la pandémie de Covid-19 et ses impacts sur l'économie mondiale, il a appelé à faciliter l'accès mondial à des vaccins efficaces et abordables, soulignant qu'il s'agit d'une "responsabilité

mondiale et une question d'éthique et de morale".

## Nécessité d'un soutien "impartial" au profit de tous les pays membres

Le groupe s'est dit "fermement convaincu qu'une participation internationale plus large, y compris des créanciers privés, est essentielle compte tenu des vulnérabilités de l'endettement des pays à faible revenu et les incertitudes qui menacent leur viabilité économique à moyen terme".

Selon M. Fadli, les Etats fragiles et les pays touchés par un conflit et ceux qui accueillent des réfugiés dans la région MOANAP méritent "une attention particulière" et une réponse opportune et proportionnée de la communauté internationale.

"La crise évolue encore et il y demeure le besoin d'une aide d'urgence", a-t-il mentionné en évoquant les demandes d'une quarantaine de membres qui sont "toujours en suspens", y compris "celle d'un grand pays de notre groupe".

À cet égard, le groupe a réitéré son "appel au Fonds pour que son soutien financier, ses conseils stratégiques et son renforcement des capacités soient mis à la disposition de tous ses membres de manière impartiale, sans exception", a souligné M. Fadli, cité dans le communiqué.

UNION EUROPÉENNE  
121,5 millions d'euros supplémentaires pour répondre aux besoins urgents liés au COVID-19

Le Conseil de l'Union européenne (UE) a approuvé vendredi un financement supplémentaire de 121,5 millions d'euros (144,6 millions de dollars américains) provenant du budget de l'UE pour répondre aux besoins urgents liés à la pandémie de coronavirus.

Dans un communiqué, le Conseil de l'UE a expliqué que les fonds supplémentaires seront utilisés pour préparer les certificats verts numériques destinés à faciliter la libre circulation et pour poursuivre le développement de la plateforme d'échange des formulaires de localisation des passagers. Les fonds seront également utilisés pour renforcer la capacité des Etats membres de l'UE à détecter et à surveiller les nouveaux variants du coronavirus, tout en garantissant une capacité de dépistage suffisante dans les Etats membres. Le Conseil a indiqué que les fonds seraient prélevés sur la réserve de solidarité et d'aide d'urgence, qui est destinée à aider les Etats membres et les pays tiers dans les situations d'urgence. Ils seront acheminés par l'intermédiaire de l'instrument d'aide d'urgence et de la contribution de l'UE au Centre européen de prévention et de contrôle des maladies. Le Parlement européen devrait examiner le paquet la semaine prochaine, en vue de son approbation en séance plénière à la fin du mois d'avril. Le nombre de décès dus au COVID-19 en Europe a dépassé le million vendredi, atteignant 1.001.313, selon le tableau de bord du Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour l'Europe.

## CHINE

## Amende de 2,78 mds de dollars pour Alibaba pour pratiques monopolistiques

Les autorités chinoises ont infligé samedi une sanction administrative au groupe Alibaba pour pratiques monopolistiques de mise en œuvre d'un "accord d'exclusivité", ont rapporté samedi les médias d'Etat.

L'Administration d'Etat de contrôle du marché de la Chine a infligé au géant du commerce en ligne Alibaba une amende de 18,2 milliards de yuans (2,78 milliards de dollars). Cette amende fait suite à une enquête entamée contre Alibaba en décembre, selon l'agence Chine Nouvelle. Alibaba était accusé d'exiger l'exclusivité des commerçants souhaitant vendre leurs produits sur sa plateforme, en évitant les sites rivaux de commerce en ligne. Le montant de la sanction a été déterminé après que les régulateurs eurent décidé d'infliger à Alibaba une amende correspondant à 4% de son chiffre d'affaires de 2019, soit 455,7 milliards de yuans, selon Chine nouvelle. Alibaba et d'autres grandes entreprises de technologies chinoises font face à des pressions dans un contexte d'inquiétude croissante quant à leur influence en Chine, où les consommateurs utilisent ces plateformes de premier plan pour communiquer, faire des achats, payer des factures, réserver des taxis, contracter des prêts et toute une série d'autres tâches quotidiennes.

Alibaba, en particulier, fait l'objet d'un examen minutieux depuis octobre dernier. Son co-fondateur Jack Ma avait alors accusé les régulateurs chinois d'être en retard sur leur temps pour avoir exprimé leur inquiétude quant à l'expansion de la branche financière d'Alibaba, Ant Group, dans les domaines des prêts, de la gestion de patrimoine et de l'assurance.

## ARABIE SAOUDITE

## Aramco lève 12,4 milliards de dollars dans un accord sur des oléoducs

Le géant pétrolier saoudien Aramco a annoncé la signature d'un accord avec un consortium mené par le fonds américain EIG Global Energy Partners en vertu duquel il touchera 12,4 milliards de dollars pour l'utilisation de son réseau d'oléoducs.

Aramco et EIG vont former une coentreprise détenue à 51% par le premier et à 49% par le second, ce qui permettra au groupe saoudien d'engranger dans un premier temps "environ 12,4 milliards de dollars", a indiqué ce dernier dans un communiqué publié tard vendredi.

Cette coentreprise, Aramco Oil Pipelines Company, louera ensuite le

réseau d'oléoducs d'Aramco pour une période de 25 ans, a ajouté le géant pétrolier, précisant qu'il garderait "la pleine propriété et le contrôle sur les opérations" du réseau. Cet accord intervient au moment où Aramco cherche à engranger des revenus destinés à la diversification de l'économie du royaume, ultradépendante des hydrocarbures et minée par la pandémie de Covid-19. En mars, l'entreprise a annoncé une chute de 44,4% de son bénéfice net en 2020, à 49 milliards de dollars (41 milliards d'euros), plombé par la baisse des prix du pétrole brut, accentuée par la pandémie qui a lourdement pesé sur la demande mondiale. Cette

deuxième baisse consécutive depuis que la société a commencé à publier ses résultats en 2019 fait pression sur les finances publiques du royaume qui poursuit d'ambitieux projets de plusieurs milliards de dollars pour diversifier son économie. Malgré la situation, Aramco a affirmé avoir versé 75 milliards de dollars de dividendes à ses actionnaires, comme il s'y était engagé lors de son introduction en Bourse en grande pompe en 2019.

Le géant pétrolier a fait ses débuts en Bourse à Ryad en décembre 2019 avec une introduction alors record -29,4 milliards de dollars pour la vente de 1,725% de ses actions.

## BRÉSIL

## Carton plein pour les enchères d'infrastructures

Les enchères pour les concessions de 22 aéroports, une voie ferrée et cinq terminaux portuaires cette semaine au Brésil ont été fructueuses pour le gouvernement Bolsonaro, avec 520 millions d'euros engrangés et 1,5 milliard d'euros d'investissements prévus. L'ensemble des 28 lots a trouvé preneur lors de cette "Infra Week", comme a été baptisée cette série de trois enchères dans le domaine des infrastructures de transports, mais le groupe français Vinci a finalement été le seul étranger à investir dans une concession. Ces enchères étaient importantes pour montrer la capacité du Brésil à attirer les investisseurs malgré la fragilité de son économie, plombée par la crise du coronavirus qui a fait plus de 345.000 morts. "Nous sommes très heureux parce que nous avons montré que le

Brésil est un pays d'avenir", a déclaré le ministre des Infrastructures, Tarcisio de Freitas vendredi, à l'issue de la dernière journée d'enchères.

L'"Infra Week" s'est achevée avec l'attribution de cinq terminaux portuaires, pour un montant total de 216 millions de réais (32 millions d'euros), avec 600 millions de réais d'investissements à la clé. Mais la journée la plus lucrative pour le gouvernement a été celle de mercredi, avec 3,3 milliards de réais (500 millions d'euros), pour les concessions des aéroports, et surtout le double en investissements sur les 30 prochaines années. Les deux lots les plus importants, ceux des régions Sud (9 aéroports, 2,128 milliards de réais), et Centre (6 aéroports, 754 millions de réais), ont été concédés au groupe brésilien CCR, un poids

lourd du marché des infrastructures de transport dans le pays. Le groupe français Vinci a obtenu la concession de sept aéroports de la région Nord, dont celui de Manaus, plus grande métropole de la région amazonienne, pour 420 millions de réais (environ 63,4 millions d'euros). L'aéroport de Manaus est le troisième du Brésil pour le fret, notamment en raison de la zone franche industrielle où sont fabriqués de nombreux produits électroniques. "Pilier du développement économique et social de l'Amazonie, Manaus joue un rôle important dans l'économie brésilienne, notamment dans le domaine de l'industrie électronique en forte croissance", a souligné Vinci Airports dans un communiqué, promettant "des aéroports verts pour une croissance durable". Vinci opère déjà

depuis 2018 l'aéroport de Salvador de Bahia (nord-est), rénové par ses soins pour 160 millions d'euros et élu le "plus durable" du Brésil par l'Agence National d'Aviation Civile en 2019. Jeudi, les enchères de la concession pour 35 ans des 537 km de la voie ferrée Fiol, dans l'Etat de Bahia (nord-est) n'ont pas remporté le même succès que les autres, avec une seule offre, au prix plancher fixé par le gouvernement, 32,7 millions de réais (environ 4,84 millions d'euros). Le gouvernement table néanmoins sur 3,3 milliards de réais (500 millions d'euros) d'investissements, dont plus d'un tiers pour la conclusion des travaux de la voie ferrée, vouée notamment au transport de céréales et de minerais destinés à l'exportation.

## WILAYA D'ALGER Sensibilisation ouverte sur les risques de la toxicomanie dans la forêt de Bouchaoui

L'Établissement Arts et culture de la wilaya d'Alger a initié, vendredi, une journée de sensibilisation ouverte au niveau de la forêt de Bouchaoui (Ouest d'Alger), sur les différents fléaux sociaux (stupéfiants-accidents de la circulation), avec la participation de la Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) et de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse.

Organisée en collaboration avec Radio El Bahdja, la rencontre de sensibilisation a connu l'affluence de citoyens de différentes catégories d'âge, à travers un programme riche portant essentiellement sur des leçons de sensibilisation au profit des enfants sur les dangers de la consommation des stupéfiants et des produits psychotropes et sur les règles de la sécurité routière, dans le but de lutter contre ces phénomènes négatifs qui entravent le développement dans la société.

Le chef de département de programmation et de l'information au niveau de l'Établissement arts et culture de la wilaya d'Alger, Fodhil Hamouche a indiqué, dans une déclaration à l'APS, que cette journée de sensibilisation qui a été organisée dans le respect total des mesures de prévention contre le Coronavirus, a drainé beaucoup de citoyens, à travers notamment le programme de divertissement dédié aux enfants. À l'occasion, le Président de l'Organisation nationale des associations pour la sauvegarde de la jeunesse, Abdelkrim Abidat a relevé l'importance d'organiser un travail de sensibilisation, en vue de "préserver les jeunes des différents dangers et fléaux, y compris la consommation des stupéfiants et des produits psychotropes", soulignant "l'importance du travail de proximité qu'il mène au niveau national, en vue de prendre en charge les jeunes toxicomanes, à travers un bus itinérant qui sillonne les régions pour traiter les cas de toxicomanie". De son côté, la représentante de la Délégation nationale à la sécurité routière, Belhadji Isma a indiqué que la DNSR tend, à travers sa participation à cette journée de sensibilisation ouverte, à contribuer à la diffusion de la prise de conscience auprès des différentes catégories de la société, notamment les enfants et les jeunes.

La représentante de la DNSR a également indiqué que le stand de la Délégation comporte la présentation de supports pédagogiques et de supports de communication (supports publicitaires) sur les dangers des accidents de la circulation et leurs graves répercussions sur la société.

Des dépliants ont été distribués aux enfants, comportant des conseils et des orientations sur la sécurité routière, en sus de la mise à disposition d'espaces pour des équipements audio-visuels servant de simulateur d'essai d'accident.

## RETRAITE PROPORTIONNELLE OU SANS CONDITION D'ÂGE "Pas à l'ordre du jour en cette conjoncture" (ministre)

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub a écarté, jeudi à Alger, le retour à la retraite proportionnelle et à la retraite sans condition d'âge, en cette conjoncture économique que traverse le pays, assurant que l'Etat "n'abandonnera jamais les retraités".

"En la conjoncture économique actuelle du pays, j'écarte le recours à la retraite proportionnelle et à la retraite sans condition d'âge qui a été créée en 1997, comme dispositif exceptionnel conjoncturel, en vue de faire face aux répercussions du plan d'ajustement structurel imposé par le Fonds monétaire international (FMI)", a indiqué le ministre qui répondait à une question du membre du Conseil de la nation, Abdelouahab Benzaim sur la situation financière liée à la Caisse nationale des retraites (CNR), lors de la plénière conduite par le Président du Conseil de la nation, Salah Goudjil.

"Le déficit de la CNR devra s'élever, courant 2021, à près de 690 Mds de Da", a-t-il ajouté avant de rappeler que la CNR est confrontée à ce déficit depuis 2013, relevant que les dépenses nationales de cette Caisse se sont élevées à 1293 Mds de Da en 2019, contre des recettes estimées à 709 Mds de Da, soit un déficit financier de 584 Mds de Da.

Selon le même responsable, les recettes de cette Caisse en 2020, se sont élevées à 762 Mds de Da, contre des dépenses estimées à 1402 Mds de Da à l'effet de couvrir les pensions et allocations de retraite directes et indirectes à 3,3 millions de bénéficiaires, révélant que le déficit au titre de l'exercice 2020 s'est élevé à 640 Mds de Da et devra atteindre, courant 2021, près de 690 Mds de Da.

Evoquant les opérations de redressement de la situation de la CNR, M. Djaaboub a précisé qu'il a été procédé, en premier, à l'utilisation des réserves de cette Caisse estimées à 58 Mds de Da en vue de combler le déficit financier entre les deux années 2013 et 2014, en sus de l'octroi par la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) d'un soutien financier entre 2014 et 2017, sous formes de crédits.

La CNR a également bénéficié en 2018, d'un soutien exceptionnel à partir du budget de l'Etat, estimé à 500



Mds de Da, ainsi que de crédits sans intérêts octroyés par le Fonds national d'investissement (FNI), d'un montant estimé à 620 Mds de Da en 2019 et de 680 Mds de Da en 2020, a fait savoir le ministre.

En dépit de toutes les mesures prises, poursuit M. Djaaboub, "la CNR n'a pas été en mesure de corriger le déficit structurel dont elle pâtit, dû essentiellement à la hausse du nombre de bénéficiaires de la retraite, notamment les dernières années, contre une stabilité ou une contraction du nombre des cotisants", faisant état du recensement de 2,2 cotisants contre un seul retraité, alors que l'équilibre budgétaire requiert 5 cotisants pour un seul retraité.

Le ministre explique également que la situation démographique de l'Algérie "ne permet pas d'atteindre le taux escompté pour réaliser cet équilibre en la conjoncture socio-économique qui a été accentuée par la propagation du virus de la Covid-19, en sus de l'aggravation du phénomène du non-versement des cotisations à la sécurité sociale", ce qui requiert, a-t-il ajouté, "de revoir les mécanismes et les modalités de recouvrement et les mesures coercitives y afférentes".

Concernant la retraite des catégories qui exercent dans des conditions difficiles, M. Djaaboub a indiqué que les dispositions de l'article 7 de la loi sur la retraite sont "claires", faisant état de la création d'une commission technique au niveau de la tutelle pour définir la liste de ces postes.

Il a rappelé que son secteur a élaboré la nomenclature algérienne des métiers/emplois, répartie sur 16 secteurs et comporte 86 domaines, 416 fiches de métiers/emplois et 5479 dénominations, estimant que la finalisation de cette nomenclature "permettra aux experts d'élaborer la liste des métiers très difficiles".

Pour ce qui est de la possibilité d'introduire un budget spécial à partir du trésor public pour effacer le déficit financier de la Caisse, le ministre a souligné que l'Etat "n'a pas tardé à aider la Caisse à travers son intervention durant plusieurs années en vue de sa stabilité financière", se disant convaincu que le développement du système national de la sécurité sociale et le système des retraites "ne seront possible qu'à travers une économie nationale forte".

En réponse à une question du membre Ayache Djebailia sur la possibilité de permettre aux personnes aux besoins spécifiques de bénéficier de la retraite proportionnelle sans condition d'âge, le représentant du gouver-

nement a indiqué que cette préoccupation demeure "substantielle et nous allons l'examiner pour protéger cette catégorie".

Pour le ministre, il n'y a aucun "empêchement" pour traiter ce sujet qui nécessite "des statistiques sur la situation financière du nombre de cette catégorie actuellement et à l'avenir et sur cette CNR".

A une question du membre Mohamed Amara sur la condition d'âge et le niveau scolaire pour le recrutement dans les institutions publiques dans le domaine de la sécurité et de la garde, M. Djaaboub a affirmé que les postes des agents de garde et de sécurité "exigent un certain niveau scolaire, car cet emploi nécessite de savoir manier les matériels et techniques modernes dans le travail auprès de certains employeurs".

À propos du recrutement dans la fonction publique, les principales lois des différents corps définissent les conditions et le niveau scolaire pour occuper un certain poste et ce à travers un concours, a déclaré le ministre, ajoutant que les missions de l'agence nationale de l'emploi (ANEM), régie par les dispositions de la loi 04-19 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi, ainsi que le décret exécutif 06-77 du 18 février 2006, consistent "en être l'intermédiaire entre l'employeur et les demandeurs d'emploi et n'intervient pas dans les conditions mises par les employeurs et par conséquent n'est pas en contradiction avec la loi".

Dans le cadre des contrats conclus à travers la négociation et soumis aux conventions collectives, l'employeur est autorisé à fixer les conditions d'âge maximal à l'emploi au regard des caractéristiques et de la nature de certains postes qui nécessitent "un certain âge pour le demandeur d'emploi".

Concernant la condition du niveau scolaire, la loi "donne à l'employeur seul le droit au recrutement", conformément à la nature de l'activité et au contrat de travail conclu, étant donné que certains postes exigent des diplômes, des compétences scientifiques et des expertises professionnelles.

Après avoir mis en avant l'importance et le rôle des agences d'emploi, le ministre du Travail a affirmé que ces agences "sont une charge financière sans contrepartie", ajoutant que "si l'ouverture d'une agence au niveau de chaque commune du pays règlera le problème du chômage, je le ferai demain".

APS

## JIJEL 17<sup>ème</sup> édition de la fête de la fraise

La Place de la République, au centre-ville de Jijel s'est parée, jeudi, de rouge à l'occasion de la célébration de la 17<sup>ème</sup> édition de la fête de la fraise qui a vu la participation de 50 producteurs dans une ambiance chaleureuse et festive.

Dans une déclaration à l'APS, Yacine Zeddani, secrétaire général de la Chambre d'agriculture de la wilaya, a précisé que cette édition, organisée en coordination avec la direction des services agricoles (DSA) et l'association des producteurs de fraises est marquée par une participation "record" des exposants venus de différentes régions de la wilaya.

Les pâtisseries sont également de la fête, rivalisant de créativité pour ravir les papilles des visiteurs et présenter les meilleurs gâteaux confectionnés à base de fraises, a-t-il ajouté.

Deux concours destinés à récompenser les trois meilleures productions de fraises et les trois meilleures pâtisseries confectionnées à base de fraises sont également prévus lors de cette fête, a détaillé M. Zeddani.

Dans ce contexte, Abdeslem Boustil, producteur et propriétaire d'une pépinière de plants de fraises a estimé que le projet de développement de plants de fraise qu'il a initié au niveau local a connu "un grand succès aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif". Il a ajouté que la concrétisation et l'exten-



sion de ce projet est en mesure d'apporter un plus à la fraisculture locale, où la plupart des agriculteurs utilisent des plants de fraises importés en raison de l'absence de plants produits localement.

Il a soutenu, toutefois, que le succès du projet "permettra à l'avenir, après l'extension du projet d'approvisionnement le marché national en plants de fraises et contribuer à réduire l'importation".

La superficie agricole consacrée à la fraisculture dans la wilaya de Jijel s'élève à plus de 440 ha et compte plusieurs variétés dont "Sabrina", "Nabila" et "Savana" sont les plus connues et appréciées pour leur goût, leur calibre et leur couleur, affirme-t-on.

## PANDÉMIE - TRAVAIL

## Les stratégies de relance post-Covid doivent remédier aux difficultés du marché de travail (OIT)

Les mesures prises dans les différents pays pour sortir de la crise économique engendrée par le Covid-19 doivent être centrées sur l'humain et remédier aux difficultés auxquelles le monde du travail faisait face auparavant, ainsi qu'aux conséquences de la pandémie, a indiqué Guy Ryder, directeur général de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

M. Ryder s'exprimait devant le Comité du développement et du Comité monétaire et financier international (CMFI) qui se sont réunis à l'occasion des Réunions de printemps 2021 du Groupe de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI), précise un communiqué de l'OIT.

Mentionnant la forte augmentation de la pauvreté et des inégalités depuis le début de la pandémie, il a mis en garde les délégués contre le fait que sans un effort concerté et étendu en matière de politiques, il existait "un risque bien réel de voir la crise du Covid-19 laisser derrière elle des inégalités grandissantes et de l'injustice sociale".

Le directeur général de l'OIT a indiqué, dans ce sens, qu'une action multilatérale cohérente était essentielle afin d'assurer que la reprise économique et sociale soit tout autant



centrée sur l'humain que les conséquences de la pandémie, soulignant que la Déclaration du centenaire de l'OIT pour l'avenir du travail, adoptée en 2019 à l'unanimité par les Etats Membres de l'Organisation, offrait une feuille de route valide au plan international pour aller vers des sociétés plus

inclusives et plus résilientes.

"L'accélération de la mise en œuvre de cette feuille de route devrait constituer une priorité centrale en matière de politiques publiques et de coopération internationale", a-t-il affirmé.

Dans sa déclaration écrite au Comité du développement,

M. Ryder a soutenu que la réponse au Covid-19 devait donner la priorité à la création d'offres de travail décent.

Il a cité à ce propos les quatre composantes nécessaires pour aller vers une reprise économique centrée sur l'humain qui pourrait également renforcer les capacités de résilience face aux chocs futurs.

"Cela passe notamment par le renforcement des processus de sécurité et de santé au travail, où l'on constate des conséquences importantes au niveau humain en matière de procédures défaillantes sur le plan de la sécurité et de la santé, dont on estime le coût économique à 4% du PIB annuel mondial", a-t-il dit.

Par ailleurs, il est également nécessaire de venir en aide aux populations pauvres et vulnérables, y compris en améliorant la protection sociale, a-t-il poursuivi.

## ETATS-UNIS - ESCLAVAGE

## Réparer les torts de l'esclavage: un premier vote "historique" prévu au Congrès

Le Congrès américain votera en commission pour la première fois de son histoire la semaine prochaine sur un projet de loi entouurant, timidement, la porte à l'indemnisation des descendants d'esclaves noirs, une question sensible dans un pays où les inégalités restent fortes.

"Ce texte, présenté pour la première fois il y a près de 30 ans, prévoit la création d'une commission pour étudier l'esclavage et les discriminations aux Etats-Unis depuis 1619 et recommander des réponses adéquates", a écrit vendredi la commission judiciaire de la Chambre des représentants, contrôlée par les démocrates.

Elle a prévu des débats et un vote en commission mercredi.

Cette étape, inédite, ouvre la voie à un possible vote en séance plénière à la Chambre, dont la date n'a toutefois pas

été fixée. L'avenir de ce texte reste incertain au Sénat.

"Bien longtemps après l'abolition de l'esclavage, la ségrégation et l'asservissement des Afro-américains ont en partie déterminé les politiques de ce pays, qui ont à leur tour façonné ses valeurs et ses institutions", a déclaré le président de la commission, le démocrate Jerry Nadler.

"Aujourd'hui, nous vivons encore avec des inégalités raciales dans l'accès à l'éducation, à la santé, au logement, aux assurances, à l'emploi et à d'autres biens de la société, qui sont directement imputables à l'héritage de l'esclavage et aux discriminations raciales ayant été soutenues par les autorités", a-t-il ajouté.

La puissante organisation de défense des droits civiques ACLU a salué l'étude "historique" en commission de cette loi, appelée HR40. "Le Congrès s'est assis sur

HR40 pendant 30 ans et cet examen et vote démontrent que nos élus écoutent enfin la volonté des millions de personnes qui exigent que nous commençons à compenser les communautés les plus frappées par le racisme et l'oppression", a dénoncé un responsable de l'organisation, Jennifer Bellamy.

Bien qu'il s'agisse d'un pas important dans la bonne direction, cela ne marque que le début", a-t-elle ajouté en promettant de se "battre jusqu'à ce que HR40 soit soumise à un vote en séance plénière".

Fin mars, la petite ville d'Evanston, dans la banlieue de Chicago, avait voté l'octroi de fonds à ses habitants afro-américains pour compenser les torts créés par les discriminations dans le logement, première ville des Etats-Unis à mettre en œuvre une telle mesure.

## COLOMBIE

## Le regain de violence cause de la malnutrition chez les peuples autochtones

La reprise du conflit armé avec les groupes rebelles en Colombie en dépit de l'accord de paix avec la guérilla des FARC en 2016, provoque de graves problèmes de malnutrition parmi les communautés indigènes et noires du pays, révèle un rapport rendu public vendredi.

"Les dynamiques imposées par les acteurs armés dans ces territoires, comme les restrictions de déplacement ou la dissémination de mines et d'engins explosifs, ou simplement la peur, font que les gens perdent la capacité de se procurer de la nourriture", a expliqué Nicolas Dotta, coordinateur de la section colombienne de Médecins du monde.

Le rapport intitulé "La santé dans le conflit colombien" élaboré par l'ONG, en collaboration notamment avec l'Univérsité nationale de Colombie, a été remis à la Commission de la vérité qui enquête sur les crimes du conflit armé dans le cadre de la Juridiction spéciale pour la paix (JEP). Il pointe notamment la situation des populations afro-descendantes et autochtones de Choco (nord), à la frontière avec le Panama, ainsi que celle de l'ethnie Awa, dans le département de Nariño (ou est), à la frontière avec l'Equateur. Dans le Choco, les affrontements entre guérillas, paramilitaires et forces gouvernementales "violent le droit à la santé des communautés et leur accès à la nourriture et à l'eau potable", indique le rapport.

La malnutrition chronique a été aggravée par les épidémies de paludisme et de tuberculose qui persistent dans cette jungle, où 89% de la population est noire et indigène, et qui renferme des mines d'or clandestines. Dans les montagnes de la jungle de Nariño, les Awa souffrent de la dépossession de leurs terres, situées dans des zones de culture de coca. "Les pulvérisations aériennes de glyphosate (...) visant à détruire les cultures illicites", aujourd'hui suspendues, et les pressions exercées par les groupes armés "pour qu'ils poursuivent la culture de la coca au détriment de leurs propres cultures de subsistance" ont réduit leur accès à la nourriture, note le rapport qui considère les Awa "en danger d'extermination physique et culturelle". "Actuellement, nous nous trouvons dans une situation de crise humanitaire due à la guerre qui s'intensifie" dans nos territoires, a déclaré un représentant Awa, Robinson Paï, lors de la présentation du rapport. Un nouveau cycle de violence est apparu en Colombie avec l'expansion des trafics de drogues et de groupes armés hérités des paramilitaires de droite, des dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) qui n'ont pas adhéré à l'accord de paix et des rebelles de l'Armée de libération nationale (ELN), la dernière guérilla active dans le pays.

## ENVIRONNEMENT

## La déforestation en Amazonie brésilienne bat un nouveau record

L'Amazonie brésilienne a perdu 367,6 kilomètres carrés (Km2) de forêt en mars, un nouveau record mensuel, a indiqué l'Institut national de recherche spatiale (INPE).

Selon les données mensuelles compilées par le système de détection de la déforestation de l'Amazonie en temps réel (Deter), il s'agit d'une zone 12,6% plus élevée

que celle détruite en mars 2020.

Le précédent record remonte à mars 2018, avec 356,6 km2 détruits, suivis des 326,5 km2 de forêts abattues l'année dernière au cours du mois de mai.

La méthodologie utilisée dans le Deter est basée sur des images satellites et est utilisée par l'INPE pour offrir des

avertissements sur le déboisement. Au total, 900 alertes à la déforestation ont été envoyées par le système en mars. En 2020, environ 8.500 km2 ont été dévastés en Amazonie brésilienne, contre 9.178 km2 d'arbres abattus en 2019 dans la plus grande forêt tropicale du monde.

La dévastation de la forêt amazonienne a augmenté la

pression sur le président Jair Bolsonaro pour ses politiques environnementales durement critiquées par les organisations environnementales et des pays occidentaux.

La déforestation est étroitement liée aux incendies en Amazonie, car 2020 a enregistré 103.161 foyers de feu, 15,6% de plus que ceux enregistrés en 2019.

## INDONÉSIE

## Séisme de magnitude 6 au large

Un séisme de magnitude 6 s'est produit samedi au large des côtes de l'Indonésie, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS).

Le tremblement de terre a été enregistré à une profondeur de 82 km, à environ 45 km de la localité de Malang sur l'île de Java. L'agglomération, qui compte près de trois millions d'habitants, a été particulièrement secourue mais pour l'heure aucune victime n'a été signalée. "Cela a été assez fort et a

duré plutôt longtemps", a déclaré Ida Megfiroh, une résidente citée par l'AFP.

L'Indonésie est régulièrement confrontée à des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques, du fait de sa position sur la "ceinture de feu" du Pacifique, où les plaques tectoniques entrent en collision.

En 2018, un séisme d'une magnitude de 7,5 avait provoqué un tsunami qui avait frappé Palu, sur l'île de

Sulawesi, entraînant la mort ou la disparition de 4.300 personnes. Mais le pays reste marqué par le tremblement de terre du 26 décembre 2004 d'une magnitude de 9,1 au large des côtes de Sumatra, provoquant un important tsunami qui avait entraîné la mort de 220.000 personnes dans toute la région, pour environ 170.000 pour la seule Indonésie.

Il s'agit d'un des désastres naturels les plus meurtriers jamais enregistré.

## INDE

## Quatre morts dans l'incendie d'un hôpital dans l'ouest du pays

Au moins quatre patients, dont une femme, ont péri dans un incendie qui s'est déclaré vendredi soir dans un hôpital privé dans la ville indienne de Nagpur (ouest). Environ 27 patients, dont plusieurs qui sont atteints du Covid-19, ont été transférés dans un état critique vers l'Indira Gandhi Medical College (GMC), a indiqué à la presse Avinash Gawande, directeur du GMC.

La fumée s'est propagée au deuxième étage où dix patients se trouvaient à l'intérieur de l'unité de soins intensifs, ajoute la même source, notant que le personnel de l'hôpital a réussi à en sauver six tandis que les quatre autres patients sont morts asphyxiés par la fumée toxique. "A première vue, il semble qu'un court-circuit aurait pu déclencher l'incendie", a pour sa part souligné le député Samir Meghe, qui représente le district. Cet incident intervient deux semaines après un énorme incendie qui a ravagé un hôpital situé au sein d'un centre commercial à Bomaby faisant dix morts et plus de soixante blessés.

## CANCER

## Le cancer infantile curable à 90% en cas de prise en charge précoce

Le cancer infantile, qui diffère des autres types de cancer qui touchent les adultes, est "curable à 90% en cas de prise en charge précoce", a affirmé Dr. Leila Boutekchiret de l'Institut de santé publique (ISP).

Intervenant en marge du salon national sur le cancer, organisé par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière en coordination avec l'association "El Amel" d'aide aux cancéreux entre le 6 et le 8 avril en cours, Dr Boutekchiret a fait savoir, lors de la présentation du registre du cancer spécifique à cette catégorie, que cette maladie était "curable à 90% en cas de prise en charge précoce".

Mettant en avant, à cette occasion, le développement de la prise en charge du cancer infantile et ce après l'amélioration du dépistage précoce et la disponibilité des médicaments nécessaires, la même intervenante a souligné que ce type de cancer était "rare" car ne représentant qu'un taux variant entre 1 et 4% pour chaque 100.000 citoyen selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Concernant le registre national du cancer infantile, créé en 2018 dans le cadre du plan national de la lutte contre le cancer 2015/2019, Dr Boutekchiret a précisé que les résultats de ce registre sont apparus en 2020, et ce, au niveau de 13 wilayas seulement, imputant ce retard à "l'instabilité des ressources humaines et l'absence d'une loi spécifique à cette catégorie, outre la propagation du covid-19 ayant conduit à la suspension de nombre d'activités dans le domaine de la santé".

Selon la même responsable, l'INSP qui a supervisé ce registre, a recensé près de 1.000 cas de cancer infantile, à leur tête le cancer du système nerveux central et le cancer des os, suivis des autres types de cancer très faibles.

Si le cancer infantile est curable à 90% en cas de prise en charge précoce, les soins lourds suivis par les patients entraînent "des effets secondaires qui les affectent à long terme et tout au long de leur croissance et qui peuvent être à l'origine de maladies chroniques à l'âge adulte du patient et qui sont parfois plus dangereuses que le cancer en lui-même".

De son côté, Pr. Mokhtar Hamdi Cherif du centre de lutte anti-cancer à Sétif et responsable du Registre national du cancer a fait état d'une baisse de cette maladie durant la propagation du coronavirus avec 40.000 cas en 2020 contre 46.000 en 2018, estimant que cette baisse "qui ne reflète pas la situation réelle de la maladie", est due au peu d'empressément des citoyens pour faire le dépistage précoce, voire même la thérapie, en raison de la pandémie.

Entre autres défis auxquels fait face le ministère pour prendre en charge cette maladie après la disparition du COVID-19, Pr. Hamdi Cherif a évoqué le renforcement du dépistage précoce du cancer du sein et du cancer colorectal qui représentent seuls 40 % des types de cancer répandus en Algérie (14000 nouveaux cas par an pour le premier type contre 6500 par an pour le second).

Il a exhorté à la multiplication des appels à la prévention pour obtenir des informations fiables sur le taux de prévalence sur tous les niveaux à l'effet de mettre en place une stratégie pour le développement de l'analyse et de la recherche scientifique sur la maladie.

Le directeur de recherche au centre de recherche en économie appliquée pour le développement, Ahmed Zahnaty a plaidé dans son exposé pour l'accélération de la mise à disposition des médicaments innovants au profit des cancéreux, après le retard accusé dans leur importation en raison de plusieurs facteurs administratifs et d'autres financiers et techniques.

Le même expert en économie de la santé a appelé à "ne pas évaluer et comparer les médicaments innovants en termes de prix, mais plutôt la valeur sanitaire qui devra profiter au citoyen", mettant en avant la nécessité de la centralisation et de la numérisation des données relatives au registre du cancer, la facilitation des tests cliniques et le conventionnement entre la CNAS et les cliniques privées pour prendre en charge les cancéreux en matière d'utilisation des médicaments innovants à l'instar de qu'a fait la Caisse à propos de l'insuffisance rénale et la chirurgie cardiovasculaire.

## BILAN JOURNALIER DU COVID-19

## 127 nouveaux cas, 101 guérisons et 3 décès

Cent vingt-sept (127) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 101 guérisons et 3 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique samedi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 118.378 dont 127 nouveaux cas, celui des décès à 3.126 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 82 493 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 30 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 14 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 4 wilayas ont recensé plus de 10 cas. Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



## SANTÉ - NUMÉRISATION

## Projet d'une nouvelle agence de numérisation du secteur de la santé (ministre)

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a annoncé, jeudi à Oran, un projet d'une nouvelle agence dont la mission est la supervision totale de tous les projets de numérisation du secteur.

Appelée "Agence nationale de numérisation de la santé", elle vient remplacer l'Agence nationale de documentation de la santé et aura comme principale mission de superviser les projets de numérisation du secteur de la santé, dans le but d'améliorer les prestations fournies aux malades et d'assurer une prise en

charge plus efficace, a déclaré M. Benbouzid à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya.

Le ministre a souligné que la création de cette agence de numérisation intervient en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, estimant "qu'il n'est pas possible de faire un pas en avant sans numériser le secteur". "Nous avons une vision de nos acquisitions et de nos stocks de médicaments, d'équipements, de fournitures, de vaccins, de ressources humaines, de produits de

formation, etc", a-t-il encore dit. Un texte réglementaire portant sur la création de cette agence est en cours d'élaboration afin de le soumettre au Conseil du Gouvernement pour approbation, a-t-il encore dit. Le ministre, signalant que le secteur a lancé une expérience dans la numérisation à travers la plateforme numérique mise à la disposition des personnes désirant la vaccination contre la Covid-19, M Benbouzid a indiqué, dans ce cadre, l'inscription sur cette plateforme de pas moins de 40.000 citoyens dont 57 pour cent ont bénéficié du vac-

## CHIRURGIE

## Réception d'une première cargaison de produits anesthésiants "curares" (ministre)

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, a annoncé jeudi à Oran la réception d'une quantité de produits anesthésiants "curares" utilisés dans les opérations chirurgicales.

La rupture de stock de ce produit anesthésiant dans des établissements hospitaliers a été derrière le report,

dernièrement, de certaines opérations chirurgicales. Ce produit anesthésiant est arrivé à bord d'un avion turc, a déclaré le ministre lors de sa visite d'inspection d'un nombre de structures relevant de son secteur, précisant que la cargaison a été remise à la pharmacie centrale des hôpitaux qui superviseront la distribution directement aux établissements de

santé. Au sujet du manque de ce produit dans les hôpitaux ayant entraîné l'arrêt des opérations chirurgicales dans plusieurs établissements hospitaliers au niveau national, Abderrahmane Benbouzid a expliqué que "l'Algérie disposait de quantités de cette substance, mais la suspension des opérations chirurgicales en 2020 a causé de la pandémie de la Covid-

19 a conduit à l'expiration de la date de validité (du produit)".

Le ministre a assuré que la cargaison réceptionnée sera immédiatement distribuée à tous les établissements de santé qui enregistrent un manque, ajoutant qu'une fois les hôpitaux approvisionnés, les opérations chirurgicales différées seront programmées.

## HÉMOPHILIE

## Amélioration de la qualité de vie des malades grâce au développement du traitement (spécialiste)

Le chef de service Hématologie et centre de transfusion sanguine au CHU Hassani Issaad de Beni Messous, Pr Salim Nekkal a déclaré, jeudi à Alger, que la qualité de vie des hémophiles s'est nettement améliorée grâce au développement du traitement.

Jusqu'en 2018, quelque 2300 hémophiles suivaient leurs traitements à travers les différentes régions du pays, a précisé le spécialiste, a fait savoir Pr Nekkal lors d'une journée d'information sur l'hémophilie, précisant que "la vie de ces malades s'est nettement améliorée grâce au développement du traitement".

Evoquant la reprise des activités liées à cette maladie et saluant le travail accompli par les associations en matière de sensibilisation et d'éducation thérapeutique, Pr Nekkal a mis l'accent sur l'impératif de poursuivre les efforts en matière de formation continue au profit des médecins, de doter tous les services qui prennent en charge cette maladie de plusieurs spécialités qui s'inscrivent

du cadre et de faire bénéficier les malades des médicaments innovants qui pourraient améliorer davantage leur qualité de vie. Par ailleurs, le nombre des hémophiles est passé de 543 en 1996, date d'ouverture du premier centre de prise en charge à l'hôpital Beni Messous, à 2.300 cas, grâce à l'amélioration du diagnostic précoce et à la lutte menée par les spécialistes et les mouvements associatifs.

Entre autres ces acquis, Pr. Nekkal a rappelé le passage de la recherche des facteurs de sang en cas d'hémarthrose à l'injection par des médicaments, communément appelés la prophylaxie, puis l'utilisation d'autres médicaments issus de la génétique en les garantissant localement, ce qui a évité aux malades le déplacement inter-wilayas et amélioré leur quotidien à travers l'usage de ces médicaments par injection qui protège le malade de l'hémarthrose. Cette évolution en matière de prise en charge des hémophiles a aidé à dépister le parcours

du malade pour prévenir les décès jusqu'à améliorer l'éducation thérapeutique auprès des malades et leurs familles ainsi que l'ensemble des acteurs sur le terrain après l'établissement par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière d'un guide à télécharger sur le site web de la tutelle. Parmi les obstacles enregistrés sur le terrain en dépit de l'avancée en matière de prise en charge des malades, Pr. Nekkal a appelé à accélérer l'accomplissement des informations relatives au registre des malades à travers le pays, à garantir les réactifs utilisés dans les analyses médicales et à renforcer les équipes médicales pluridisciplinaires en charge de cette maladie au niveau des régions accusant une défaillance en cette matière. Il s'agit également de coordonner l'action associative entre les acteurs dans ce domaine avec l'association des médias sur les activités liées à cette maladie.

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## BILAN LE MONDE

## Plus de 2.9 millions de morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 2.917.316 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi par des médias à partir de sources officielles samedi à 10H00 GMT.

Plus de 134.648.510 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie.

La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois.

Les chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays et excluent les révisions réalisées a posteriori par des organismes statistiques, comme en Russie, en Espagne et au Royaume-Uni.

Sur la journée de vendredi, 13.924 nouveaux décès et 769.876 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 3.693 nouveaux morts, les Etats-Unis (931) et le Mexique (874).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 561.074 décès pour 31.085.251 cas recensés, selon le compte de l'université Johns



Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 348.718 morts et 13.373.174 cas, le Mexique avec 207.020 morts (2.272.064 cas), l'Inde avec 168.436 morts (13.205.926 cas), et le Royaume-Uni avec 127.040 morts (4.365.461 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport

à sa population, avec 259 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Hongrie (238), la Bosnie (222), le Monténégro (216) et la Bulgarie (204).

L'Europe totalisait samedi à 10H00 GMT 992.995 décès pour 46.016.590 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 823.259 décès (26.008.344 cas), les Etats-Unis et le Canada 584.315 décès (32.127.378 cas), l'Asie 282.857 décès (19.244.871

cas), le Moyen-Orient 117.693 décès (6.879.123 cas), l'Afrique 115.192 décès (4.332.511 cas), et l'Océanie 1.005 décès (39.696 cas).

Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées.

Le nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du total réel de contaminations, une part importante des cas les moins graves ou a symptomatiques restant toujours non détectée.

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les bureaux auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

En raison de corrections apportées par les autorités ou de publications tardives des données, les chiffres d'augmentation sur 24h peuvent ne pas correspondre exactement à ceux publiés la veille.

## BRÉSIL

## 93.317 cas d'infection et 3.693 décès en 24h

Le Brésil a recensé ces dernières 24 heures 93.317 cas d'infection et 3.693 décès dus au COVID-19, portant le total national à 348.718 et 13.373.174 respectivement, a annoncé vendredi le ministère de la Santé.

Les hôpitaux de 19 Etats et de la capi-

itale Brasilia croulent sous le poids croissant des malades, plus de 90% des lits en services de soins intensifs étant occupés. La moyenne journalière de décès dans le pays ces sept derniers jours est passée à 2.930, soit le chiffre le plus élevé au monde. Toutefois, deux

des Etats les plus touchés par la pandémie, ceux de Sao Paulo et de Rio Grande do Sul, ont commencé à assouplir les restrictions sanitaires. A ce jour, la campagne nationale de vaccination a permis d'immuniser 22.170.108 personnes, soit 10,47% de la population.

## CHILI

## Le gouvernement appelle à l'unité nationale après un nombre record de 9.171 cas de COVID-19 en une journée

Le ministre chilien de la Santé, Enrique Paris, a appelé vendredi à l'unité nationale après que 9.171 nouveaux cas de COVID-19 ont été enregistrés au cours des dernières 24 heures, un nombre record et la première fois que le pays a enregistré plus de 9.000 cas quotidiens.

"Nous vivons un moment critique de la pandémie. Le mot clé est la prévention, j'appelle à l'unité nationale", a déclaré le ministre lors d'une brève conférence de presse. Avec ce chif-

fre record, le nombre total de cas de COVID-19 a atteint 1.060.421, tandis que 129 décès supplémentaires ont été signalés en 24 heures, portant le total à 24.108. Le Chili connaît une nouvelle vague d'infections après la fin de la saison estivale dans l'hémisphère sud et l'assouplissement des mesures restrictives de janvier à mars. Actuellement, plus de 80% de la population chilienne est en quarantaine et le pays a fermé ses frontières et restreint le commerce des biens et des services.

## ROYAUME-UNI

## 3.150 nouveaux cas et 60 décès supplémentaires

Quelque 3.150 personnes au Royaume-Uni ont été testées positives au COVID-19, portant le nombre total de cas dans le pays à 4.365.461, selon les chiffres officiels publiés vendredi.

Ce pays a également enregistré 60 décès supplémentaires liés au coronavirus sur la même période.

Le nombre total de décès au Royaume-Uni s'élève désormais à 127.040, selon ces statistiques.

Ces chiffres ne comptabilisent que les personnes décédées dans les 28 jours suivant leur premier test positif.

Plus de 31,9 millions de personnes au Royaume-Uni ont reçu leur première dose de vaccin contre le coronavirus, selon les nouveaux chiffres officiels.

Plus tôt ce vendredi, le secrétaire

britannique aux Transports, Grant Shapps, a déclaré que les Britanniques pouvaient commencer à penser à réserver des vacances à l'étranger à partir de cet été.

Il a également fourni davantage de précisions sur le système de notation par couleur des pays étrangers selon leur degré de risque, qui devrait être mis en place lorsque les voyages à l'étranger pourront reprendre, au plus tôt le 17 mai.

Selon M. Shapps, les voyageurs sdevront se soumettre à des tests avant de quitter le pays et d'y revenir, même pour les pays à faible risque, qui seront classés en catégorie "verte".

"Pour la première fois, je peux me présenter à vous en vous disant que je

ne vous déconseille pas de réserver des vacances à l'étranger", a-t-il déclaré à la BBC.

"Bien sûr, vous devriez sans doute vérifier la situation dans deux ou trois semaines lorsque sera publiée la classification des pays par niveau de risque - vert, orange ou rouge - et vous devriez sans doute prendre une bonne assurance voyage et des réservations modifiables et tout le reste", a-t-il dit.

Les experts ont cependant mis en garde que malgré les progrès de la campagne de vaccination, le Royaume-Uni n'était "pas encore tiré d'affaires", et des inquiétudes subsistent concernant la propagation des nouveaux variants ainsi que la troisième vague de pandémie sur le continent européen.

## ETATS-UNIS - VACCINS

## Pas de lien établi à ce stade entre thromboses et le vaccin de Johnson &amp; Johnson (régulateur américain)

Il n'a pas été établi de lien de causalité à ce stade entre la formation de caillots sanguins et l'injection du vaccin contre le Covid-19 de Johnson & Johnson, a déclaré vendredi l'Agence américaine des médicaments (FDA), en disant enquêter sur des cas aux Etats-Unis.

"La FDA est au courant d'informations aux Etats-Unis sur des événements thromboemboliques graves, parfois associés à une thrombopénie (bas niveaux de plaquettes dans le sang), qui se sont produits chez quelques individus après avoir reçu le vaccin contre le Covid-19 de Janssen", a déclaré le régulateur américain dans un communiqué, citant le nom de la filiale européenne de Johnson & Johnson.

"Pour le moment, nous n'avons pas trouvé de lien de causalité avec la vaccination et nous continuons notre enquête et évaluation de ces cas", a ajouté l'agence.

"Nous tiendrons le public informé lorsque nous en apprendrons plus", a-t-elle également assuré. L'Agence européenne des médicaments (EMA) avait indiqué plus tôt vendredi enquêter sur des liens entre le vaccin de "J&J" et des cas de caillots sanguins.

"Un cas est survenu lors d'un test clinique et trois sont survenus dans le cadre de la vaccination aux Etats-Unis.

L'un d'entre eux a été mortel", avait ajouté l'EMA. La FDA a déclaré être "au courant du communiqué de l'EMA", qui a pour "base" des informations que l'agence américaine lui a fournies, "reçues durant l'utilisation post-autorisation du vaccin contre le Covid-19 de Janssen" aux Etats-Unis.

Le vaccin unidose de Johnson & Johnson a été autorisé en urgence aux Etats-Unis fin février, après ceux à deux doses de Pfizer/BioNTech et de Moderna.

Le régulateur européen a lui aussi approuvé le vaccin Johnson & Johnson, et sa mise en oeuvre dans les pays de l'Union européenne doit commencer en avril.

## OMAN

## Oman décide de reporter les opérations chirurgicales dans tout le pays en raison de l'augmentation des cas de COVID-19

Le ministère de la Santé du sultanat d'Oman a ordonné aux hôpitaux du pays de reporter toutes les opérations chirurgicales à partir du 11 avril, citant le nombre croissant de cas de COVID-19, a rapporté vendredi le journal Times of Oman.

"Compte tenu du nombre croissant de cas de COVID-19 et de l'augmentation des admissions dans les hôpitaux publics et privés, chacun est prié de reporter toutes les dates des opérations chirurgicales et non chirurgicales", indique une circulaire du ministère envoyée aux hôpitaux gouvernementaux et privés.

"Les opérations chirurgicales seront limitées aux cas d'urgence uniquement, à l'exception des césariennes et des opérations de fécondation in vitro programmées", précise la circulaire.

Le sultanat d'Oman a jusqu'à présent enregistré 168.005 cas confirmés de COVID-19, dont 149.969 guérisons et 1.747 décès.

# MINCEUR

## LES BONS SPORTS POUR PERDRE DU VENTRE

*Vous souhaitez retrouver un ventre plat avant l'été. Pour y arriver il vous faut combiner alimentation équilibrée et des exercices qui font perdre du ventre. Un coach sportif nous donne les meilleurs sports pour pouvoir poaivoiser du nombril.*

Un ventre plat se gagne à la sueur de votre front et aux cris des abdominaux... En plus de faire du gainage (exercice de la planche) régulièrement, il est conseillé de pratiquer certains sports, parfaits pour renforcer la ceinture abdominale. Le secret de ces activités : mixer cardio et renforcement musculaire. Bien sûr, avant de se mettre à l'une de ces activités, on pense à faire un "check up" de son état de santé pour s'assurer qu'on est aptes à la pratique.

### Prêtes à transpirer ? Le running

Pourquoi on aime : le running fait partie des sports cardio qui luttent contre le ventre mou. Activité complète, le running fait travailler l'ensemble des muscles surtout le bas du corps et les membres inférieurs, la taille et les jambes. On gagne en endurance, ce qui améliore les capacités respiratoires et facilite l'indispensable oxygénation du sang, qui facilite notamment le drainage interne et l'élimination des toxines.

### La Pole Dance

Pourquoi on aime : ludique et accessible à toutes, cette discipline marie danse et figures acrobatiques. Les chorégraphies sensorielles permettent de se muscler en profondeur, en ciblant la ceinture abdominale, mais aussi les muscles des bras, les épaules et le dos.

### La corde à sauter

Pourquoi on aime : la corde à sauter est parfaite pour fondre rapidement et avoir un ventre plat. Ce sport brûle-graisses est bon pour les abdos, mais aussi pour muscler les jambes. Très physique, cette activité peut aussi être abordée en tant que pratique de musculation pliométrique (exercices qui font travailler en puissance et explosivité un ou plusieurs muscles du corps ndlr) des mollets, des quadriceps, et des fessiers", précise Grégoire Ghocane, coach sportif à Paris.

### Le bootcamp

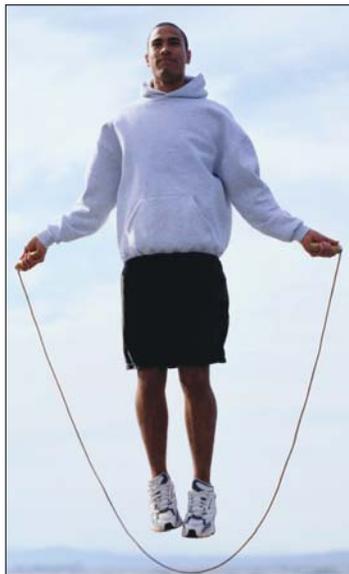
Ce concept d'entraînement alternatif renforcement musculaire et cardio à un rythme intensif (selon

les organisateurs) fait de plus en plus d'émules en France. Certaines thématiques sont spécifiquement ventre plat, mais tous les bootcamp raffermissent le ventre dans la mesure où les exercices proposés augmentent la dépense énergétique et façonnent les muscles.

### La marche nordique

La technique de la marche nordique, axée sur la propulsion à l'aide de bâtons, affine la taille par les mouvements de rotation des hanches. Moins violente que le running, cette activité entraîne toutes les chaînes musculaires du corps. L'utilisation des bâtons favorise le développement musculaire des parties supérieures du corps. Les abdominaux, les bras, les pectoraux, les épaules et le cou se trouvent sollicités au même titre que les fessiers et les cuisses. Bref, on fond en douceur de partout, y compris du ventre !

Plus largement, cette discipline aide à mincir, fortifier les os et active le système cardio-vasculaire si elle est pratiquée à allure modérée.



## Comment éviter les accidents de running ?

Le footing, le jogging, le cross et la course d'endurance peuvent provoquer des accidents assez similaires à ceux des disciplines de sprint.

### Les points vulnérables du footing, du jogging et autres courses d'endurance

Le tendon d'Achille est, comme pour le sprint, le tendon le plus exposé. Un marathonien effectue entre 32 000 et 40 000 foulées au cours d'une épreuve, soit autant de chocs sur cette zone du pied. Les tendinites sont à craindre.

Les muscles peuvent souffrir de crampes et de contractures. Les accidents brutaux comme les élongations, les déchirures et les ruptures surviennent plus rarement.

Les os peuvent être le siège de fractures de fatigue. Ces cassures surviennent sans chute ni choc, elles sont apparemment spontanées, mais sont dues, en fait, à l'accumulation de microtraumatismes. Elles concernent surtout les sujets surentraînés.

Les articulations des chevilles et des genoux peuvent subir des entorses et d'autres problèmes de ligaments. La peau, en particulier celle des pieds, subit lors de courses de longue distance des frottements répétés qui peuvent provoquer des ampoules (phlyctènes), surtout lorsqu'elle est ramollie par l'humidité qui règne dans la chaussure. Des irritations dues au frottement contre les vêtements peuvent apparaître au niveau des aisselles et des mamelons (chez



L'homme comme chez la femme) lors d'épreuves de longue durée.

### Les conseils de prévention

L'échauffement est important. Il participe à la prévention de nombreux problèmes musculaires, articulaires et tendineux. En course à pied, il peut se faire... en courant

! Commencez à faible allure pendant au moins dix minutes. Pendant cette phase, arrêtez-vous de temps en temps pour faire des assouplissements. À la fin de l'exercice, ne vous arrêtez pas brutalement. Un retour au calme en trotinant puis en marchant pendant au moins cinq minutes permet à l'organisme de récupérer plus facilement. Pour les chaussures, les recommandations sont celles décrites pour le sprint. En cas de pratique fréquente, il vaut mieux avoir deux paires pour éviter de courir dans des chaussures humides qui favoriseront ampoules et mycoses. Il peut être judicieux d'avoir une paire de chaussures pour l'entraînement et une autre, plus légère mais moins protectrice, pour la compétition. En course de loisir, on a l'avantage de choisir son parcours. La meilleure option consiste à privilégier les terrains souples : les allées de terre battue d'un parc ou d'un sous-bois, une pelouse bien tondue, etc. Un terrain souple mais stable amortit les coups portés par chaque foulée.

Pour prévenir les traumatismes des muscles et des articulations, il est utile de raccourcir ses foulées en montée et de bien les amortir en descente. Lors d'un effort de longue durée, buvez régulièrement mais sans excès (pour éviter les troubles digestifs). Un boisson contenant de 50 à 80 g de glucides et 1,5 g/l de sel (un jus de fruit dilué avec deux à trois fois son volume d'eau et enrichi d'une bonne pincée de sel, par exemple) permet de maintenir un taux suffisant de sucre dans le sang.

## COMMENT BIEN CHOISIR SES CHAUSSURES ?

C'est décidé, vous vous mettez au running! Bonne nouvelle pour votre santé, votre bien-être et votre forme. Mais avant de transpirer, il est essentiel de bien s'équiper en chaussures. Conseils et recommandations de David Pochot, expert technique chez Asics.

Quand on décide de se mettre à la course à pied, il est important d'investir dans des chaussures de qualité pour ne pas se dégoûter du sport et surtout ne pas se blesser. «Il vaut mieux mettre 30 euros de plus dans la paire et se garantir un vrai confort et une sécurité de course que de risquer de se blesser» insiste David Pochot. Surtout qu'une coureuse débutante a vraiment besoin d'un bon matériel. En effet courir doucement fatigue plus et favorise les risques de blessures tels que les tendinites et les maux de dos car on passe plus de temps les pieds au sol que les coureurs rapides et performants.

David Pochot, expert Asics rappelle aussi que «les femmes auraient tendance à se sous-équiper et à privilégier l'esthétisme à la sécurité de la chaussure.» Pour un premier achat, il faut prendre le temps d'aller en boutique et de se faire conseiller par un vendeur spécialisé. A chaque pieds sa chaussure ! « Dans des chaussures de qualité, vous devez ne pas avoir mal, vous devez vous sentir en sécurité, protégé et stable » explique David Pochot.

### Les trucs et astuces

Une taille supérieure: les chaussures de sport taillent plus petit que celles de ville. Au repos, il faut donc s'assurer que vos orteils ne touchent pas le bout des baskets. Il est recommandé de laisser un centimètre d'écart. La bonne pointure pour les chaussures de course est supérieure d'une taille à celle que vous portez d'habitude. D'autant plus que pendant la course, vos pieds ont tendance à s'écraser à l'avant de la chaussure. Sachez que si vous courez de très longues distances il est même recommandé de prendre des chaussures de 2 tailles au-dessus. La bonne heure pour acheter: pendant l'effort, vos pieds auront tendance à gonfler sous l'effet de la chaleur et à s'écraser sous l'effet de la pression. Il est donc préférable d'acheter sa paire de running à la fin de la journée quand votre pied aura un peu travaillé, plutôt que le matin.

Votre poids: même si cela vous paraît indécrottable, il va falloir choisir votre équipement en fonction de votre poids. Et ce pour des raisons de sécurité et de confort. En effet, pendant l'effort physique, votre corps supporte des pieds à la tête et en passant par la colonne vertébrale une onde de choc de trois fois votre poids. Vos chaussures doivent donc aider vos articulations à absorber ces chocs et ces vibrations.

Contre les ampoules: on habille ses pieds de chaussettes sans coutures et on les hydrate avant chaque jogging, comme vos mains et votre visage.

# RUNNING COMMENT COURIR AU MOINS 20 MINUTES ?

*Envie de faire du sport? S'il vous manque encore la motivation nécessaire pour être dans les starting block, voici de quoi vous convaincre à vous mettre au jogging et débiter en douceur.*

Quand on commence la course à pied ou qu'on reprend après une longue période d'arrêt, il arrive assez fréquemment qu'on se retrouve essoufflé après 5 à 10 minutes. Résultat, on est déçu et on parfois, on abandonne. Pour éviter cette situation, il ne faut pas hésiter à découper sa séance en plusieurs séquences.

On commence par un échauffement d'au moins 5 minutes pendant lesquelles on mobilise chevilles, genoux, bassin, dos, épaules et cou. Puis on enchaîne 5 minutes de marche rapide. Après cela, on peut commencer un «entraînement en fractionnés», qui consiste à alterner course et marche. Par exemple, on court pendant 3 minutes, puis on marche pendant 1 minute, cinq fois de suite. Les périodes de marche permettent au corps de récupérer et de s'habituer à l'effort sans être trop «stressés». Au fur et à mesure des entraînements, on marche de moins en moins longtemps jusqu'à ne plus marcher du tout! Évidemment, on n'oublie de s'étirer à la fin de chaque séance.

### Les bonnes raisons de recommencer à courir

En plus de garantir un poids stable (à condition de ne pas se jeter sur un pot de glace après la séance), le running tonifie le bas du



Un entraînement régulier renforce les muscles, les ligaments et les tendons, éliminant dans le même temps le risque de blessures.

## Sport : l'importance de la bonne posture pour éviter les blessures

Quand on fait du sport, maintenir une bonne posture se révèle aussi important que s'échauffer pour éviter les blessures.

"Inspirez-expirez", "ne creusez pas le dos!" Les habitués des salles de gym se font continuellement rebattre les oreilles par les professeurs qui répètent ces consignes à longueur de séance. Cela peut sembler rabat-joie mais ces rappels sont fondamentaux pour s'assurer qu'on exécute les exercices de façon optimale et, surtout, en toute sécurité.

Adopter la bonne posture compte ainsi autant que de bien respirer et de souffler pendant l'effort. "La posture est importante pour bien maintenir l'ensemble du corps, éviter des blessures et bien optimiser le travail recherché selon la pratique", résume Grégoire Ghocane, coach sportif.

Alors que dans la vie quotidienne, on a tendance à prendre de mauvaises habitudes comme s'asseoir toute avachie ou marcher le dos courbé, le sport se prête encore plus à ces petites erreurs qui peuvent être fatales pour le sportif: douleurs, entorses, tendinites, etc. "Si une douleur se fait sentir cela peut être dû au mauvais placement", confirme le spécialiste.

Selon l'activité, on redouble donc de vigilance sur la posture



de départ et la décomposition des mouvements, par exemple en soulevé de poids. Mais plus large-

ment, quelle que soit l'activité physique, on peut relever une constante.

### La bonne attitude sportive

Début, la tête droite, on garde les épaules basses et légèrement rejetées en arrière pour ne pas forcer sur les trapèzes (muscles de la loge postérieure de l'épaule, de la nuque, et du tronc). De manière générale, et c'est valable dans la rue ou assise à son bureau, on pense à toujours se tenir bien droit, comme si un fil invisible nous tirait vers le haut. Ainsi on allonge sa silhouette et on gagne quelques centimètres. On bombe son torse avec fierté, ce qui met en valeur notre jolie poitrine (et fait monter notre capital séduction par la même occasion). Enfin on veille à maintenir le ventre rentré et bien serré en contractant le périnée. Pour être sûr de bien le solliciter, imaginez que vous vous retenez d'une envie de faire pipi. Le ventre se rentre automatiquement. Contracter son périnée et serrer ses abdos garantissent un meilleur équilibre, une meilleure stabilité lors des exercices de cardio et de renforcement musculaire. Ce réflexe vous rend plus forte et plus résistante pendant l'effort physique.

### Quelques sports où la posture est importante:

- le body pump pratiqué en club de sport
- les pilates qui demandent de la précision pour bien se positionner
- les mouvements de squats

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Un général brésilien nommé à la tête de la Force de la mission onusienne de paix

Le Secrétaire général des Nations unies a annoncé la nomination du général brésilien Marcos de Affonso da Costa à la tête de la Force de la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO).

Il succèdera au général Costa Neves, qui a récemment quitté le commandement de la Force. Le général brésilien dirigera en RDC quelque 13.000 personnels militaires originaires d'une cinquantaine de pays, a indiqué vendredi le porte-parole du chef de l'ONU.

Auparavant, Affonso da Costa a servi dans la Mission de vérification des Nations-Unies en Angola, l'UNAVEM, et au sein de délégations brésiliennes au Pérou et en France.

Au sein de l'armée brésilienne, il a commandé l'école préparatoire des cadets, le bataillon d'infanterie mécanisée et a occupé d'autres postes de direction.

Les casques bleus de la MONUSCO sont actifs en RDC depuis plusieurs décennies et tentent de pacifier l'est du pays, cible d'affrontements avec des groupes armés et des insurgés.

## ETHIOPIE 14 rebelles présumés abattus dans l'Etat d'Oromia

Les forces de sécurité de l'Etat éthiopien d'Oromia ont abattu 14 membres présumés de l'Armée de libération oromo (OLA), un mouvement rebelle, a rapporté vendredi le média étatique Ethiopia Broadcasting Corporation (EBC).

EBC a fait savoir que ces 14 rebelles présumés avaient été tués lors d'opérations militaires menées ces derniers jours dans la zone de Shoa Nord dans l'Etat d'Oromia, ajoutant que 163 autres rebelles présumés de l'OLA ainsi que leurs complices présumés avaient été abattus lors des opérations militaires récentes.

L'OLA est une faction dissidente de l'ex-groupe rebelle Front de libération oromo (OLF).

L'OLF est un parti politique d'opposition affirmant défendre les droits de l'ethnie des Oromos, qui représente environ 35% de la population de plus de 110 millions d'habitants de l'Ethiopie.

L'OLF a été désignée comme groupe terroriste par le Parlement éthiopien en 2011 mais il a été retiré de la liste des mouvements terroristes en juillet 2018 en vue de faciliter des négociations et d'encourager la réconciliation.

Toutefois, une faction dissidente de l'OLF, estimée à 3.000 combattants environ, reste active dans les zones ouest et sud de l'Etat d'Oromia, qui sont le principal foyer de l'ethnie oromo.

APS

## FRANCE

### Le PCF condamne l'ouverture d'un comité de LREM à Dakhla occupée

Le Parti communiste français (PCF) a condamné l'ouverture par le parti "La République en Marche" (LREM), d'une antenne à Dakhla, ville sahraouie occupée par le Maroc, exprimant son soutien indéfectible au peuple sahraoui et à son représentant légitime, le Front Polisario.

"Le Parti communiste français (PCF) condamne cette provocation de La République en Marche qui avilit les engagements internationaux de la France et contribue à la destruction du droit international. Le PCF est indéfectiblement aux côtés du peuple sahraoui et de son représentant légitime, le Front Polisario", a indiqué le PCF dans un communiqué, diffusé vendredi. Selon le Parti communiste, à travers la décision d'ouvrir une antenne du parti présidentiel, LREM, à Dakhla occupée, sous le prétexte fallacieux d'"être à l'écoute des Français de l'étranger" dans un territoire bouclé par l'armée et dans lequel les étrangers ne peuvent accéder, le président Emmanuel Macron s'engage dans la voie d'une ouverture d'un consulat, une manière d'entériner cette occupation coloniale en violation du droit international".

Que ce soient les résolutions de l'ONU, de la Cour internatio-



nale de La Haye, de l'Union africaine ou de la Cour de Justice de l'Union européenne, toutes ces institutions convergent pour rappeler qu'il n'y a pas de liens de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental. Ce dernier a un statut séparé et distinct du Maroc et il est, de ce fait, titulaire du droit à l'auto-détermination", a réaffirmé le PCF.

Alors que s'ouvre dans quelques jours une session de

l'ONU dans laquelle le Conseil de sécurité discutera de la situation du Sahara occidental, le PCF a dénoncé le coup de force contre le droit international tenté par Macron à l'image de l'ex-président américain Donald Trump. "Ce n'est pas la première fois que Paris, fidèle à son soutien aveugle à Rabat, manœuvre, jouant un rôle déterminant dans le blocage actuel de la situation", a-t-il déploré.

" Cette forfaiture dont la

porte-parole des députés macronistes Marie-Christine Verdier-Jouclas se fait l'écho est indigne. Macron qui donne des leçons à la terre entière serait bien inspiré de respecter la légalité internationale en favorisant l'organisation d'un référendum d'autodétermination et en agissant au sein de l'ONU pour que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) obtienne un siège de membre permanent", a indiqué le PCF.

## DJIBOUTI

### Ismaël Omar Guelleh réélu président avec 98,58% des voix

Le président sortant de Djibouti, Ismaël Omar Guelleh, a été réélu vendredi pour un cinquième mandat de cinq ans avec 98,58% des voix, selon des résultats provisoires proclamés par le ministre de l'Intérieur Moumin Ahmed Cheick dans la nuit de vendredi à samedi. "IOG", 73 ans, se présentait pour un cinquième et, théoriquement, dernier mandat face à Zakaria Ismail Farah, un homme d'affaires de 56 ans fraîchement débarqué en politique et dont les chances de victoire semblaient maigres. "Le président Ismaël Omar Guelleh obtient 167.535 voix, soit 98,58% (...) Tels sont les résultats provisoires du scrutin présidentiel de ce 9 avril 2021", a annoncé vers 03h15 dans la nuit de vendredi à samedi Moumin Ahmed Cheick, le ministre de l'Intérieur, sur la télévision publique

RTD. Il a ajouté que M. Farah avait obtenu moins de 5.000 voix.

Les résultats définitifs seront prochainement "donnés par le Conseil constitutionnel".

En 2016, lors de la précédente élection présidentielle, M. Guelleh avait été crédité d'environ 87% des voix, là aussi dès le premier tour. Vendredi, plus tôt dans la soirée, le Premier ministre Abdoukader Kamil Mohamed a annoncé sur Facebook que "la participation dépasserait les 77%", contre 68% en 2016.

Les quelque 215.000 électeurs inscrits (sur une population totale de 990.000 personnes) étaient invités à se rendre dans l'un des 529 bureaux de vote du pays, en majorité situés dans la capitale Djibouti-ville.

## NIGERIA

### L'armée dit avoir abattu 10 "bandits" accusés d'avoir tué 11 soldats

L'armée nigériane a annoncé vendredi avoir abattu dix personnes, qu'elle accuse d'être des "bandits armés" responsables du meurtre de onze de ses hommes, dans l'Etat du Benue, dans le centre du Nigeria.

Des violences ont éclaté récemment entre deux communautés de cet Etat du Nigeria, en proie aux violences pour l'accès aux terres et l'armée avait du intervenir et y stationner pour rétablir l'ordre depuis plusieurs jours.

Lundi, "un bataillon a été attaqué au niveau d'un checkpoint par un groupe appelé les Bonta Boys" et a été emmené dans une forêt voisine "où ils ont été violemment as-

sassinés", a fait savoir Onyema Nwachukwu, porte-parole de l'armée dans un communiqué.

"Ils ont été brûlés vifs et leurs armes ont été volées", a-t-il ajouté. Dans un précédent communiqué, l'armée annonçait un bilan de 11 morts parmi ses troupes.

Selon M. Nwachukwu, l'armée a débusqué les coupables au cours d'une mission de "recherche" et a tué "10 bandits armés".

"A part ces bandits, aucun civil n'a été tué", a-t-il ajouté même si l'armée reconnaît dans son communiqué avoir détruit et brûlé des maisons "où ils se cachaient".

Des affrontements meurtriers entre éle-

veurs peuls et agriculteurs à propos des terres, des pâturages et de l'eau perdurent depuis des années dans des régions situées dans le centre du Nigeria.

Le gouverneur de l'Etat de Benue a déclaré avoir échappé en mars à une attaque menée par des éleveurs armés alors qu'il voyageait en convoi. Les forces de sécurité nigérianes luttent sur plusieurs fronts.

Elles doivent combattre une insurrection terroriste de plus de dix ans dans le Nord-Est et des enlèvements massifs contre rançon et du banditisme dans le Nord-Ouest du pays. Elles luttent également contre des groupes séparatistes dans le Sud-Est.

## KENYA - SOMALIE

### La Haute Cour du Kenya suspend pour 30 jours la fermeture des camps de réfugiés de Dadaab et Kakuma

La Haute Cour du Kenya a annoncé la suspension pour 30 jours la décision du gouvernement de fermer les camps de réfugiés de Dadaab et Kakuma, qui abritent plus de 500.000 personnes en majorité originaires de Somalie. Le 24 mars dernier, le gouvernement kényan a donné un ultimatum de 14 jours au Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) pour évacuer les camps de Dadaab et Ka-

kuma, arguant que ces deux camps seraient source d'insécurité pour le pays, ce que contestent plusieurs défenseurs des droits de l'homme. La décision de la Haute Cour d'interrompre la fermeture de ces deux camps de réfugiés fait suite à un recours en justice du politicien Peter Gichira qui contestait l'ultimatum de 14 jours donné par le gouvernement pour vider les deux camps. "Les menaces de fer-

meture des camps et de rapatriement forcé sont contraires à tous les instruments juridiques internationaux protégeant les réfugiés ainsi qu'à ceux interdisant la torture, la cruauté, les traitements dégradants et inhumains", a indiqué Peter Gichira dans son recours. Ces tentatives du gouvernement kényan de fermer les camps étaient motivées par des rapports des services de sécurité décrivant ces zones

comme des foyers de terrorisme. Selon les autorités, plusieurs éléments issus du camp de Dabaab avaient participé aux attaques ayant visé le centre commercial Westgate et l'Université de Garissa, respectivement en 2013 et 2015.

En 2016, une première décision de fermeture avait échoué sur un arrêt de la Haute Cour du Kenya qui l'avait qualifiée d'inconstitutionnelle.

## YÉMEN 53 morts après l'intensification des combats à Marib

Les combats entre le groupe Ansar Allah dit Houthis et les forces progouvernement se sont intensifiés près de Marib, dernier bastion du gouvernement dans le nord du Yémen en guerre, faisant 53 morts dans les deux camps ces dernières 24 heures, ont indiqué samedi des responsables militaires loyalistes.

Ces combats se sont concentrés sur les fronts de Kassara et de Machjaa, au nord-ouest de Marib, capitale de la province éponyme riche en pétrole, selon ces sources.

Les Houthis tentent depuis début février de s'emparer de ce bastion loyaliste, situé à 120 kilomètres de la capitale Sanaa, contrôlée par ce groupe armé depuis 2014, comme une grande partie du nord du pays.

"Ils (les houthis) ont réussi à gagner un peu de terrain" lors de ces combats, a affirmé l'une des sources militaires, mais sans menacer la ville de Marib elle-même.

Vingt-deux soldats du gouvernement, parmi lesquels cinq officiers, ont été tués lors de ces combats, selon ces sources militaires, qui affirment que 31 houthis ont aussi été tués.

L'aviation de la coalition, menée depuis 2015 par l'Arabie saoudite, est intervenue en soutien aux forces progouvernementales, toujours selon ces sources.



mentales, toujours selon ces sources.

En dépit de ces bombardements, les Houthis poursuivent leur offensive.

Ces derniers mois, ils ont également multiplié les tirs de missiles et de drones sur l'Arabie saoudite et ont rejeté une

proposition de Riyad pour un cessez-le-feu.

La perte de Marib serait un coup dur pour le gouvernement et Riyad, mais également une menace pour les civils, au moins un million de déplacés ayant trouvé refuge dans des camps de la région. Le conflit,

déclenché en 2014 par une offensive des groupes Ansar Allah qui ont conquis de vastes pans de territoire, a tué des dizaines de milliers de personnes, selon des ONG, et poussé des millions d'autres au bord de la famine.

C'est la pire crise humanitaire au monde d'après l'ONU.

## PORTUGAL

### L'ex-Premier ministre Socrates jugé pour blanchiment de capitaux

L'ex-Premier ministre portugais José Socrates a été renvoyé en procès pour des crimes de blanchiment de capitaux et falsification de documents, mais a bénéficié d'un non-lieu concernant trois accusations pour corruption formulées à son encontre par le parquet, selon le jugement rendu vendredi à Lisbonne par le Tribunal central d'instruction criminelle. Le ministère public, qui pourra faire appel de cette décision, accusait l'ancien dirigeant socialiste d'avoir touché quelque 34 millions d'euros en échange de faveurs rendues à trois groupes économiques pendant qu'il gouvernait le Portugal, entre 2005 et 2011.

M. Socrates devra se défendre devant le tribunal d'avoir occulté des fonds avec la complicité de l'homme d'affaires Carlos Santos Silva, un ami d'enfance soupçonné d'agir comme son homme de paille.

Cependant, la décision rendue vendredi est accablante pour les procureurs qui avaient accusé au total 19 personnes et neuf sociétés de 189 crimes, le juge d'instruction Ivo Rosa n'ayant finalement retenu qu'une dizaine d'accusations.

Outre MM Socrates et Santos Silva, l'ancien banquier Ricardo Salgado devra répondre de trois crimes d'abus de confiance



et l'ex-ministre Armando Vara sera jugé pour un crime de blanchiment de capitaux.

Les trois crimes de corruption passive imputés à M. Socrates avaient déjà été prescrits au moment où l'accusation a été formulée, en octobre 2017, a estimé le juge d'instruction Ivo Rosa qui, pendant plus de trois heures, a lu un résumé de son jugement au cours d'une audience retransmise en direct à la télévision. En se prononçant tout de même sur le fond de l'affaire, le magistrat a démonté quasiment

point par point les conclusions du parquet, critiquant à plusieurs reprises l'"absence de preuves", le "manque de rigueur" ou le caractère "stérile" de l'acte d'accusation. En ce qui concerne les pots-de-vin que M. Socrates aurait reçu de Ricardo Salgado, l'ancien patron de la banque Espírito Santo, le juge a conclu que les indices recueillis par les procureurs étaient "manifestement insuffisants pour soutenir sa condamnation pour n'importe quelle forme de corruption passive".

## GRANDE BRETAGNE

### La presse britannique rend hommage au prince Philip

La presse britannique a retrouvé son unité pour rendre hommage samedi au prince Philip, décédé vendredi après plus de 70 ans passés aux côtés de son épouse, la reine Elizabeth II.

Beaucoup de titres ont relevé la longévité de ce couple hors normes dans lequel le prince consort, décédé vendredi à l'âge de 99 ans, était le "soutien indéfectible" de la reine, selon le Times et le Guardian, ou encore "son roc", pour le Daily Star.

En Ecosse, The Press and Journal a salué celui qui était

aussi duc d'Edimbourg, avec une vieille photo du couple royal et de ses enfants portant des kilts.

Les tabloïds Daily Mirror et Daily Mail, qui affichent normalement des positions politiques diamétralement opposées, ont publié des unes presque identiques avec une photo du couple et le titre de "Adieu mon bien-aimé" pour le Mirror et "Au revoir mon bien-aimé" pour le Mail.

Ce dernier journal relève également l'unité retrouvée de la famille royale, avec le prince

Harry prêt à rentrer "à la maison", selon le journal, depuis son exil américain et sa récente prise de distance avec les siens.

"Nous pleurons tous avec vous, Ma'am", assure de son côté le Sun en publiant en première page une photo du couple royal lors de son mariage en 1947.

"Quelle vie extraordinaire. Quel service héroïque et exemplaire il a donné à sa reine et à son pays."

Quel personnage, quel joker", assure le journal dès les premières lignes de son article

principal consacré à l'événement. D'autres titres relèvent également cette "vie au service" de la couronne, comme l'Evening Standard ou encore le Daily Telegraph qui salue "le serviteur le plus loyal de la Grande-Bretagne".

Le Daily Express célèbre de son côté l'"indomptable duc" tout en se joignant au "profond chagrin" de la reine.

Le Financial Times est l'un des rares titres samedi de la presse britannique à ne pas consacrer toute sa une à l'événement.

## GRÈCE

### Le Premier ministre veut une "enquête rapide" sur le meurtre d'un journaliste

Le Premier ministre grec Kyriakos Mitsotakis a demandé samedi une "enquête rapide" concernant le meurtre d'un journaliste, condamné par des responsables européens, les partis politiques grecs et les syndicats de la presse du pays.

Le dirigeant a convoqué samedi son ministre de l'Intérieur Michalis Chrysochoidis pour une réunion sur le sujet, selon l'entourage du Premier ministre.

Le journaliste assassiné, Giorgos Karaivaz, qui travaillait pour la télévision privée Star et dirigeait le site d'actualités bloko.gr, a été atteint vendredi de plusieurs balles alors qu'à son retour du travail il sortait de sa voiture devant son domicile, dans le quartier athénien d'Alimos, selon des témoins.

Selon une source policière, le journaliste de 52 ans a été visé par deux hommes sur une moto, qui ont tiré à 17 reprises, d'après les douilles retrouvées sur les lieux du crime.

Le meurtre a été rapidement condamné par la Commission européenne et le Conseil européen de sauvegarde des droits de l'homme (CESDH).

"Tuer un journaliste est un acte odieux et lâche", a tweeté vendredi la présidente de la Commission Ursula von der Leyen.

"L'Europe défend les libertés. Et la liberté de la presse est la plus sacrée de toutes. Les journalistes doivent pouvoir travailler en sécurité."

Mes pensées vont à la famille de George Karaivaz, j'espère que les criminels seront bientôt présentés à la justice", a ajouté Mme von der Leyen.

George Karaivaz, qui a travaillé durant toute sa carrière pour les principaux journaux et télévisions du pays, était "l'un des journalistes les plus expérimentés sur le terrain et était tenu en haute estime par ses confrères", a déclaré dans un communiqué le syndicat Esia des journalistes de la presse quotidienne athénienne.

Selon la fédération des agents de police grecs, M. Karaivaz avait un intérêt particulier dans l'amélioration des conditions de travail des forces de l'ordre et était "vivement critiqué envers quiconque" ne respectant pas leurs syndicats.

Ce meurtre intervient alors que les autorités grecques ont été critiquées pour avoir accordé une protection policière trop importante à un présentateur télé controversé.

En juillet dernier, le journaliste Stefanos Chios a survécu après avoir été visé au cou et à la poitrine par un homme devant son domicile.

L'enquête est toujours en cours. En 2010, le directeur de radio, blogueur et journaliste d'investigation Socratis Giolias a été abattu, également devant son domicile, le meurtrier n'a jamais été retrouvé.

## CINÉMA

## Mostaganem : création d'un ciné-club à la salle Cheikh Hamada

Un ciné-club vient d'être créé à Mostaganem, au niveau de la salle de cinéma Cheikh Hamada (ex-cinémathèque), a-t-on appris vendredi de ses animateurs.

Le président de l'association "Boutecheft", Abdelatif Ould Benabdellah, a indiqué à l'APS que ce ciné-club est l'un des premiers volets de cette association, créée au début de l'année en cours.

"La mise en place de ciné-club est l'aboutissement de nombreux efforts et tentatives entreprises depuis 2018 au niveau de cette même salle de cinéma", a-t-il précisé, ajoutant que ce projet vise à relancer l'activité cinématographique au niveau de la wilaya et à donner un nouveau souffle aux salles de projection, fermées en raison de la crise sanitaire de la Covid-19. Dans le cadre de cette activité, un film sera programmé chaque jeudi.

Sa projection sera précédée par une présentation de la thématique, du réalisateur de l'œuvre et de son courant d'inspiration, puis suivie par un débat qu'animeront un des membres de l'association.

Les films programmés ne sont pas des titres commerciaux mais des œuvres d'essai suscitant des débats et porteuses de valeurs humaines et de cultures différentes en permettant une meilleure découverte du 7ème art universel, a expliqué le même responsable. La projection de ces films appartenant aux différentes écoles (européenne, latine, russe, chinoise et autres) permettra de développer le sens d'analyse et de critique des œuvres artistiques, d'encourager les échanges entre les cinéphiles et développer une culture cinématographique avec une ouverture sur les autres cultures du monde, a encore expliqué Abdelatif Ould Benabdellah. Selon le même interlocuteur, l'association ambitionne de créer d'autres ciné-clubs au niveau des autres salles de cinéma dans la ville de Mostaganem ou dans les autres communes de la wilaya disposant de salles fermées. Elle œuvre également à rapprocher le 7ème art du public, particulièrement les étudiants et les lycéens, par le biais de « la caravane du cinéma » en plus des autres activités culturelles qu'elle initie dans les secteurs de la littérature, du théâtre et de la formation artistique.

La salle Cheikh Hamada, d'une capacité de 250 places, a été rénovée et ouverte en juillet 2017. Elle dispose de moyens de projection modernes. Sa rénovation a nécessité une enveloppe financière de 10 millions DA, a-t-on indiqué.

## BATNA

## Ouverture du premier café culturel féminin

L'ouverture jeudi d'un café culturel féminin, une première du genre dans la ville de Batna, a donné lieu à une rencontre chaleureuse, où la créativité a été présente en force à travers l'organisation de différentes activités.

Initiée par le bureau de Batna de l'association "Chabab El Moutataoui El Mouaten" (jeunes bénévoles citoyens) sous le slogan "La femme aurélienne influente", cette manifestation a connu la participation de femmes créatives dans divers domaines qui ont évoqué avec spontanéité leurs expériences durant la rencontre, dans un hôtel de la ville appartenant à une femme.

Les participantes ont parlé de poésie, de littérature, de théâtre, d'arts plastiques, de couture, de pâtisserie créative et de bien d'autres domaines comme la médecine, le journalisme et le business.

"Nous avons voulu que cette première édition du café culturel féminin soit dédiée à tous les domaines où la femme s'est distinguée et non pas seulement à la culture et la littérature", a affirmé à l'APS l'initiatrice de ce café culturel, la journaliste et cadre associative, Fouzia

Karbaa. "Nous œuvrons à faire de cette initiative une rencontre régulière des femmes intellectuelles de la capitale des Aurès pour échanger leurs expériences et parler de leurs œuvres", a-t-elle ajouté, précisant que ce café est ouvert à toutes les femmes, notamment celles ayant réussi à marquer la société de leur empreinte. Parmi les invités de ce premier café culturel féminin, il y avait Pr. Nora Righi, spécialiste des maladies contagieuses et fondatrice de l'unité d'hospitalisation à domicile consacrée à la Covid-19, Saïda Abouba, écrivaine et l'artiste et journaliste Ouarda Lakhal alias Massilia, lesquelles ont parlé avec passion de leurs expériences respectives. La manifestation qui s'est déroulée dans une ambiance bon enfant a été marquée par des lectures poétiques, des chansons du patrimoine, un défilé de tenues traditionnelles, une exposition variée et une vente dédicace de livres. Le café culturel féminin est une initiative d'un groupe de jeunes visant à contribuer à animer la vie culturelle et mettre en valeur la créativité féminine dans divers domaines.

## SALON DU LIVRE D'ATH-YANNI

## Le rapport à l'écriture littéraire présenté par des auteurs algériens

Des auteurs algériens ont présenté, vendredi au public du "1er Salon du livre Mouloud Mammeri", inauguré jeudi à Ath Yanni, le rapport qui les lie à l'écriture littéraire et à l'œuvre romanesque.

Auteur de plusieurs ouvrages, dont "Le mauvais génie" dédicacé lors de cette manifestation, le journaliste-écrivain Nabjib Stambouli a ainsi estimé, s'agissant des personnages de ses romans, que "tout être humain est animé par les mêmes désirs, contre-désirs, espoirs et frustrations qu'il soit algérien ou autre".

"Dans cet ancrage, je prétends voir plus large à travers des personnages tout à fait fictifs mais ressemblants aux personnes réelles", dira-t-il, lors de la présentation de son dernier ouvrage, avant de préciser que sa démarche consiste à laisser au lecteur le soin de "tirer ses propres enseignements" de ses lectures.

A la question de savoir si sa récente création littéraire s'inscrit dans le combat pour les droits des femmes, l'auteur de "La rancune" et de "Impacts" s'est défendu d'en "avoir la prétention et de produire un manifeste politique", considérant qu'il serait "déjà énorme, si le roman contribue à l'éveil des consciences".

Son confrère et auteur Mustapha Benfodil est, pour sa part, revenu longuement sur son dernier roman "Body Writing" pour expliquer dans quelle mesure le contexte historique de son vécu personnel a imprégné le récit axé autour de son héros Karim Fatimi et de son épouse, Mounia.

"Ce roman renvoie à la question centrale de la vie et de la mort", observe-t-il, avant de préciser que, pour



lui, l'écriture littéraire s'apparente à "une construction" citant les exemples d'un produit cinématographique ou d'un montage de jeu, dans le mesure où il s'agit, explicitement, de "suivre, jusqu'au bout, le chemin d'une fourmi". Et d'ajouter que ce type d'écriture est loin d'être "linéaire et stable, mais s'adaptant à chaque séquence narrative", tandis qu'il affirme se baser dans sa rédaction romanesque sur trois piliers, à savoir "le narratif littéraire, la pluralité visuelle et la dimension

sonore". Lors d'une table-ronde autour du "Panorama de la littérature féminine", animée par la Co-fondatrice des éditions Barzakh, Selma Hellal, les écrivaines Ourida Baziz Cherifi, Sarah Haider et Hadjer Bali ont raconté comment elles sont arrivées à l'écriture, la première ayant précisé qu'écrire a constitué pour elle une "thérapie et un jardin secret", en raison de son vécu particulier. Résumant les interventions des autrices, Selma Hellal dira que "finalement, pour toutes les trois, le territoire de la li-

berté absolue est celui de l'écriture, celui où elles n'ont peur de rien".

"Le 1er Salon du Livre Mouloud Mammeri" sera clôturé samedi après une série de conférences et de présentations d'ouvrages, sachant que ce 2ème jour a été marqué par une affluence importante du public issu des régions avoisinantes, d'Alger et d'autres wilayas, et particulièrement intéressé par le contenu des thématiques abordées et par la richesse des livres soumis par les nombreuses maisons d'édition.

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POLULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU  
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

# 1ère MISE EN DEMEURE

L'ENTREPRISE ETS GUEBOUR SAMIR GERANT DE LA SARL VITAL TECHNOLOGY DON'T LE SIEGE SOCIAL CITE ALN SFINA SECTION 16 GROUPE N°79 SETIF TITULAIRE DE LA CONVENTION n° 14/950/9500/214 du 31/12/2019 PORTANT

ACQUISITION D'EQUIPEMENTS DANS LE CADRE DU PLAN ORSEC  
LOT N°04 : ACQUISITION DE MATERIELS DE SECOURISME

L'ENTREPRISE EST MISE EN DEMEURE AFIN DE PROCEDER A LA LIVRAISON DES EQUIPEMENTS OBJET DE LA CONVENTION.

UN DELAI DE HUIT (08) JOURS EST ACCORDE A L'ENTREPRISE A PARTIR DE LA PREMIERE PARUTION DE LA PRESENTE MISE EN DEMEURE DANS LES QUOTIDIENS NATIONAUX.

FAUTE DE QUOI DES MESURES COERCITIVES SERONT PRISES A L'ENCONTRE DE L'ENTREPRISE CONFORMEMENT A LA REGLEMENTATION EN VIGUEUR.

## PÉNURIE DE SEMI-CONDUCTEURS La Maison Blanche annonce un sommet pour demain

La Maison Blanche a annoncé vendredi qu'elle tiendrait lundi un sommet virtuel avec des dirigeants d'entreprises affectées par la pénurie mondiale de semi-conducteurs, pour étudier la manière de renforcer leur fabrication aux Etats-Unis.



L'administration Biden va réunir les PDG de 19 groupes américains ou implantés aux Etats-Unis, parmi lesquels Alphabet, maison-mère de Google, Intel, ou encore Ford, General Motors et TSMC.

Ils discuteront des "mesures visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement américaines pour les semi-conducteurs et d'autres domaines clés", a indiqué la Maison Blanche.

La réunion sera dirigée par le directeur du Conseil économique de la Maison Blanche, Brian Deese, et par le conseiller pour la sécurité nationale, Jake Sullivan.

La secrétaire au Commerce, Gina Raimondo, y participera également, a précisé la porte-parole de la Maison Blanche, Jen Psaki.

Le président américain Joe Biden a présenté fin mars un plan d'investissements dans des secteurs comme les infrastructures et l'énergie, qui doit permettre de créer des millions d'emplois bien payés.

Le renforcement de la fabrication de semi-conducteurs dans le pays en fait

partie. Une pénurie de composants électroniques en Asie affecte de très nombreux secteurs industriels dans le monde et n'épargne pas les industriels américains. Les fabricants d'appareils électroniques et les groupes du secteur automobile sont ainsi très pénalisés.

General Motors, par exemple, a, à plusieurs reprises, dû suspendre provisoirement des lignes de production, par manque de pièces pour fabriquer ses voitures.

Signe de l'ampleur du problème, Joe Biden avait signé fin février un décret pour passer au crible les chaînes d'approvisionnement des biens jugés "essentiels", dont les semi-conducteurs.

Le géant américain du secteur Intel avait lui annoncé fin mars la construction de deux usines de semi-conducteurs aux Etats-Unis.

Cette annonce avait été saluée par Gina Raimondo, qui avait alors estimé qu'il s'agissait d'"un excellent exemple des bénéfices liés aux investissements nationaux dans des usines de semi-conducteurs".

Elle y avait aussi vu un moyen de renforcer la sécurité nationale.

## RUSSIE - ESPACE Un vaisseau spatial russe envoie avec succès trois astronautes vers l'ISS



La capsule russe Soyuz MS-18 a réussi vendredi sa mission de vol habité en amenant deux cosmonautes russes et un astronaute américain à bord de la Station spatiale internationale (ISS), a rapporté l'agence spatiale russe Roscosmos.

La fusée Soyouz-2.1a a décollé à 07H42 GMT du cosmodrome de Baïkonour au Kazakhstan et la capsule s'est arrimée en mode automatique au module Rassvet de la section russe de l'ISS, 3 heures

et 23 minutes après le décollage. Les cosmonautes de Roscosmos, Oleg Novitski et Piotr Doubrov, et l'astronaute de la NASA, Mark Vande Hei, ont ensuite rejoint leurs sept collègues déjà à bord de cette station orbitale.

L'astronef Soyouz MS-18 transportait également une charge de 169 kg de matériel destiné à l'ISS, comprenant des équipements, des produits d'hygiène et des denrées alimentaires.

APS

## PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU  
Direction des ressources en eau de la wilaya de BLIDA  
N.I.F : 0905954993700

- **Intitulé de l'opération** : Rénovation des réseaux d'AEP contre MTH à travers la wilaya

- **Objet des travaux** : Rénovation des réseaux d'AEP contre MTH de nord de Belouadi - Larbaa

### APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°009/S.A.E.P/DREW/2021

Le présent appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé par la direction des ressources en eau de la Wilaya de BLIDA pour la **Rénovation des réseaux d'AEP contre MTH de nord de Belouadi - Larbaa**.

L'appel est ouvert aux entreprises possédant un certificat de qualification et classification professionnelle au domaine de l'**hydraulique activité principale en cours de validité: Catégorie III et plus (code 34.703)** ayant réalisé au minimum un (01) projet de même nature (réalisation des réseaux d'AEP en PEHD) et justifiant un chiffre d'affaire moyen de trois (03) dernières années (2017-2018-2019) de 6 000 000,00 DA au minimum.

Les entreprises intéressées peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des ressources en eau de la wilaya de Blida, sise à 102 route de zabana- Blida.

Les offres du dossier de candidature, offre technique et offre financière seront déposés en deux exemplaires est constituées des pièces suivantes

**1-DOSSIER DE CANDIDATURE** : contient:

- 01 Déclaration de candidature remplis, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire.
- 02 Déclaration de probité dûment remplis signée, cacheté et datée par la personne habilité.
- 03 Statut de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une personne morale (copie).
- 04 Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 05 Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.
- 06 Certificat de qualification et classification professionnelles catégorie au domaine de l'hydraulique activité principale : **catégorie III et plus (Code 34.703)** en cour de validité (copie).
- 07 Attestation de bonne exécution délivrée par les maitres d'ouvrage public des travaux de même nature (copie).
- 08 Les bilans comptable de l'entreprise pour les trois (03) dernières années visés par les services des impôts (copie).
- 09 Liste des moyens humains justifiés par diplôme et affiliation CNAS.
- 10 Liste des moyens matériels roulant justifiés par des cartes grises + attestation d'assurance, fiches de contrôle technique en cours de validité et les factures d'acquisition pour les équipements de production.

**2-Offre technique** : contient

- 01 Déclaration à souscrire remplis, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire.
- 02 Le présent cahier des charges paraphé et signé portant à la dernière page la mention manuscrite «lu et accepté».
- 03 Une mémoire technique justificatif + Délai et planning prévisionnel des travaux

**3-Offre Financière** : abritera

- 01 Lettre de soumission remplis, signée, cacheté et datée par le soumissionnaire.
- 02 Le bordereau des prix unitaires (BPU) remplis, signée, cacheté et datée.
- 03 Le détail quantitatif et estimatif (DQE) remplis, signée, cacheté et datée.
- 04 Décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF).

Les soumissionnaires présenteront leur offre en deux exemplaires (original + copies) qui sera scindée en trois enveloppes (ENVELOPPE A) «**dossier de candidature**», (ENVELOPPE B) «**offre technique**» et (ENVELOPPE C) «**offre financière**» chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée indiquant la référence de l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention **dossier de candidature** ou **technique** ou **financière** selon le cas, les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :

**Appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales**  
N°...../S.A.E.P/DREW/2021  
**Rénovation des réseaux d'AEP contre MTH de nord de Belouadi - Larbaa**

«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Les offres établies par les soumissionnaires devront être déposées à la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Blida sise 102 route de Zabana Blida et non envoyées par courrier postal

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour correspondant au délai de préparation des offres fixé à quinze (15) jours compté à partir de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP), sur la presse à diffusion nationale du 08 h 00 à 12 h 00.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le jour de dépôts des offres à 14 h 00 en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés à l'adresse suivante : **Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Blida sise 102 route de Zabana Blida.** En cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec un jour férié où un Week End le dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés de la durée de préparation des offres à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le service contractant, s'il juge à propos, peut proroger la date limite de dépôt des offres





## FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BASKET-BALL

## Rabah Bouarifi réélu pour un nouveau mandat

Le président sortant de la Fédération algérienne de basket-ball (FABB), a été réélu à la tête de l'instance pour le mandat olympique 2021-2024, lors des travaux de l'assemblée générale électorale (AGE) tenus samedi à Alger.

Dans une élection qui s'est décidée en deux tours, Bouarifi a obtenu la majorité au 2e tour avec 35 voix sur 65 membres votants, contre 23 voix pour Abdellah Moula et 6 voix pour Ramzy Belhadj, alors qu'un bulletin a été déclaré nul. Les travaux de l'AGE de la FABB se poursuivent actuellement avec l'élection des membres du nouveau bureau fédéral de l'instance.

## HAND-SUPERCOUPE D'AFRIQUE ES Sahel de Tunisie-Zamalek d'Egypte le 20 mai à Agadir

Le match de la Supercoupe d'Afrique de handball, se jouera le 20 mai prochain à Agadir (Maroc) entre l'ES Sahel de Tunisie, tenant de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe 2019, et le Zamalek d'Egypte, vainqueur du championnat d'Afrique des clubs champions 2019, a indiqué la Confédération africaine de handball (CAHB). Le vainqueur de la Supercoupe participera au Mondial des clubs qui se déroulera l'année prochaine en Arabie saoudite. L'Etoile du Sahel avait remporté la dernière édition de la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe organisée en 2019 à Oujda au Maroc, en battant Al Ahly d'Egypte (28-24) alors que le Zamalek a été sacré champion d'Afrique des clubs 2019, aux dépens de l'autre formation égyptienne, le Sporting d'Alexandrie (33-31) à Praia (Cap Vert). Le club tunisien compte une seule participation au Mondial des clubs, lors de l'édition de 2013 au Qatar et avait terminé à la quatrième place.

## KARATÉ Le nouveau président de fédération à Oran pour préparer les Jeux Méditerranéens

L'ancien entraîneur national Yacine Gouri, fraîchement élu à la présidence de la Fédération algérienne de karaté-do, a jeté son dévolu sur la capitale de l'Ouest, Oran, pour effectuer sa première visite en tant que nouveau premier responsable de l'instance fédérale, avec en ligne de mire la préparation des prochains Jeux Méditerranéens, prévus en 2022, dans cette même ville.

"Pendant cette visite, Gouri a discuté avec plusieurs présidents de Ligues de la région Ouest, qu'il a appelé à redoubler d'efforts pour mener à bien cette mission", a indiqué l'instance fédérale sur Facebook. Outre les JM de 2022 à Oran, Gouri a insisté sur la nécessité de "bien préparer les prochains tournois qualificatifs aux Jeux Olympiques de Tokyo", a-t-on ajouté de même source. La Ligue de la wilaya d'Oran, présidée par Houari Fateh, a profité de l'occasion pour honorer Yacine Gouri, en lui remettant quelques cadeaux symboliques, lors d'une petite cérémonie marquée par la présence d'autres importantes personnalités sportives locales.

## SPORTS

## Le MJS élabore un plan d'action pour accompagner les athlètes d'élite

Le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a élaboré un plan d'action visant à encadrer les athlètes de haut niveau en prévision des deux prochaines principales compétitions internationales et s'articulant sur trois axes.

Il s'agit de la prise en charge des programmes de préparation des athlètes qualifiés et qualifiables aux joutes olympiques, la modernisation des infrastructures de préparation et l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des athlètes d'élite.

"Cette stratégie se veut une chaîne d'actions complémentaires et intégrée qui a pour but d'assurer une prise en charge idoine des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux Olympiques et Paralympiques Tokyo-2020 et aux Jeux Méditerranéens d'Oran-2022", indique le plan d'action dont l'APS détient une copie. Pour le premier volet, à savoir la prise en charge des athlètes qualifiés et qualifiables aux Jeux Olympiques et Paralympique de Tokyo et aux Jeux Méditerranéens d'Oran, le MJS a procédé au versement de 910 millions de dinars au cours de la période allant du 24 novembre au 6 décembre 2020 à 325 athlètes, représentés par 21 fédérations sportives nationales, selon le document. "Les besoins des 21 fédérations sont axés sur un programme global et un plan de préparation individualisé des athlètes d'élite, et ce jusqu'en juin 2021. Un programme global qui comprend les stages à l'in-



térieur du pays et à l'étranger, un encadrement local et étranger approprié ainsi que la participation aux compétitions internationales qualificatives aux Jeux Olympiques", souligne le document, précisant que "ces subventions entrant dans le cadre de la prise en charge optimale des athlètes se concrétisent à travers des contrats de performances relatifs aux programmes de préparation de chaque athlète".

Les 21 fédérations concernées par ces subventions sont : le handispport, l'athlétisme, le cyclisme, la boxe, le handball, les luttes associées, le karaté-do, le judo, la gymnastique, la natation, l'aviron et le canoë-kayak, le basket-ball, l'escrime,

le tennis, le volley-ball, la voile, l'haltérophilie, le badminton, le taekwondo, le tir sportif et le tennis de table. Concernant la modernisation des infrastructures de préparation, la tutelle a mis en place une stratégie visant à domicilier les disciplines olympiques au niveau des centres de regroupement des sélections nationales de Souidania (Alger) et Fouka (TIPASA), dotés respectivement de 400 et 160 lits.

"Cette stratégie vise à faciliter une mutualisation des potentialités en matière d'hébergement, de restauration et de l'installation sportive et permettra la domiciliation, à titre exclusif, de 16 disciplines olympiques à plein temps au niveau de ces

deux centres", indique-t-on de même source. Dans le cadre de la mise en oeuvre du troisième volet, à savoir l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des athlètes d'élite, le MJS a facilité l'accès à la formation pour les athlètes de haut niveau et attribué des postes pédagogiques, notamment dans le Grand Sud et les Hauts plateaux, afin de réduire progressivement le déficit d'encadrement dans ces régions du pays.

A cet effet, les athlètes d'élite classés aux niveaux A et B sont exemptés de concours d'accès aux écoles et instituts de formation supérieure (techniciens et conseillers en sport) et devront seulement fournir la preuve de jouir d'un niveau de troisième année d'enseignement secondaire pour la qualification.

Dans le même contexte, des mesures "exceptionnelles" ont été mises en oeuvre en faveur des athlètes d'élite dans le domaine de la formation d'entraîneur spécialisé et d'animateur sportif, réduisant la qualification académique du niveau de troisième année secondaire à quatrième année moyen, "dans le but d'offrir une seconde chance à tout le monde", indique le document.

## ASSEMBLÉE ÉLECTIVE DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE YOSEIKAN BUDO

## Les dossiers des candidats seront transmis lundi au MJS (SG)

Les dossiers des différents candidats aux prochaines élections de la Fédération algérienne de yoseikan budo (FAYB) seront transmis lundi au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), a appris l'APS auprès du secrétaire général de l'instance, Belkacem Lachache.

"Le retard accusé dans la tenue de l'Assemblée générale électorale est dû à des raisons purement techniques, car les dossiers des différents candidats n'ont pas été transmis à temps. Il est vrai que certains candidats ont eux-mêmes tardé à constituer leurs propres dossiers, mais je pense qu'on peut leur accorder des circonstances atténuantes, car nous sommes une jeune fédération, faisant que certaines choses ne se font pas aussi vite qu'ailleurs.

Cela dit, le plus dur est désormais fait, et nous transmettrons lundi ces dossiers au MJS, en attendant que ce dernier fixe un délai pour la tenue de l'Assemblée électorale" a indiqué Lachache. Cette AGE de la Fédération algérienne de yoseikan budo était initialement prévue le 18 mars dernier, à Tipasa, avant de se voir reportée à une date ultérieure, après la découverte de certains dossiers incomplets. Pour ce qui est de l'Assemblée générale ordinaire de l'instance (AGO), elle s'était tenue le 6 mars dernier, et elle a été marquée par l'adoption des bilans moral et financier de l'exercice 2020, ainsi que par l'installation des différentes commissions, chargées de préparer les travaux de l'AGE (ndlr, candidatures, recours et passation de

consignes). La commission de candidatures a reçu le dossier du président sortant, Salah Mouhoub comme unique candidat au poste de président, ainsi que 15 dossiers de candidature pour la représentation au sein du bureau fédéral, qui sera composé de 12 membres et trois suppléants.

L'assemblée constitutive de la Fédération algérienne de yoseikan budo avait été organisée le 8 mai 2019, alors que l'agrément officiel du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a été reçu en janvier 2020. Avant, la désormais instance fédérale activait en tant que commission nationale sous l'égide de la Fédération algérienne des arts martiaux (FAAM).

## PREMIER SEMI-MARATHON NATIONAL MILITAIRE D'ÉLITE À ORAN

Sacre de l'équipe de la 2<sup>ème</sup> Région militaire

L'équipe de la 2<sup>ème</sup> Région militaire a remporté le titre de la première édition du championnat d'Algérie militaire de semi-marathon d'élite, disputé vendredi à Oran. Les athlètes de la première Région militaire se sont adjugés la deuxième place, suivis par ceux de la 3<sup>ème</sup> RM, qui ont complété le podium. En individuel, la première place est revenue au marathonnien Salhi Haroun (1<sup>er</sup> RM) avec un temps estimé à 1h 03' 06" devant Laamech Abdelhadi (Garde républicaine) avec (1h 03' 22") et Addouch Youcef (2<sup>ème</sup> RM) avec un timing de 1h 03' 25".

L'entraîneur de l'équipe nationale des semi-marathon et marathon, Habchaoui Rachid, s'est félicité de "l'excellent niveau" de cette première

édition. Le coup d'envoi de cette compétition sportive a été donné par le général Nassir Bouhama, chef d'Etat-major de la 2<sup>ème</sup> RM. Les coureurs ont pris le départ du 205<sup>ème</sup> bataillon d'artillerie anti-aérienne au niveau du mont Murdjado (Oran), passant par la cité Benarba (ex-Rocher) pour rallier au final la ligne d'arrivée, au niveau du complexe sportif de la 2<sup>ème</sup> RM, soit sur une distance totale de 21 km. La cérémonie de clôture de cette manifestation sportive a été présidée par le général Nassir Bouhama qui s'est félicité du fair-play ayant marqué cette épreuve ayant regroupé 18 équipes, totalisant 139 athlètes issus de différents commandements de l'ANP et les six Régions militaires.

CYCLISME / TOUR DE TIPASA (1<sup>RE</sup> ÉTAPE)

## Large domination du GSP chez les seniors

Les seniors du Groupement Sportif des Pétroliers ont dominé largement la première étape du Tour cycliste de Tipasa, sur un circuit fermé de 128 kilomètres à Hameur El Ain (Ouest), en s'emparant des treize premières places du classement. Le meilleur d'entre eux a été Seddik Benganif, entré en première position, avec un chrono de 2h33:35, devant ses coéquipiers Abderrahmane Hadj-Bouidj et Aymen Merdj, entrés respectivement en deuxième et troisième positions, avec le même temps. Loin derrière le GSP, c'est le Mouloudia Club d'Alger qui a réussi à placer un athlète à la 14<sup>e</sup> position, suivi du MAJD Blida, qui en a placé un à la 15<sup>e</sup> place. Chez les juniors, c'est Cherki Salah-Eddine El Ayoubi, du club Amel El Maleh qui l'a emporté, en 2h38:42, devant Akram Belabessi (MAJD Blida) et Ayoub Ferkous (ACC Constantine), avec le même chrono.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF Une liste déposée dans les délais réglementaires (SG)

Une seule liste de candidatures a été déposée dans les délais réglementaires pour le poste de président de la Fédération algérienne de football par le candidat Charaf-eddine Amara, en prévision de la prochaine Assemblée générale électorale (AGE) de la FAF, prévue le 15 avril 2021, a annoncé samedi l'instance.

"En prévision de la prochaine Assemblée générale électorale (AGE) de la Fédération algérienne de football (FAF), prévue le 15 avril 2021, Mohamed Saad, secrétaire général de la fédération, a accusé réception, dans les délais réglementaires (vendredi 9 avril 2021 à 00 heures) d'une seule liste de candidatures pour le poste de président et de son bureau fédéral", indique un communiqué de l'instance publié sur son site officiel.

Agé de 56 ans, l'actuel président du CR Belouizdad devrait succéder à Kheireddine Zetchi qui a décidé de ne pas briguer un second mandat à la tête de la Fédération algérienne de football.

A noter que la liste déposée par Charaf-eddine Amara compte 6 membres ou ex-membres du bureau fédéral sortant (Amar Bahloul, Larbi Oumamar, Mohamed Ghouti, Hakim Meddane, Mohamed Maouche et Rachid Gasmî) ainsi que d'autres déjà passés par là comme Yacine Benhamza (sous Mohamed Raouaoua) ou encore Moulidi Aissaoui, ex-président de la FAF.

Il est entendu que les dossiers déposés dans les délais réglementaires seront examinés, à partir de ce samedi, par la Commission des candidatures, présidée par Abdelmadjid Yahia avant d'annoncer officiellement leur validation.



### La liste complète:

#### Pour le poste de Président de la FAF :

- Charaf-eddine Amara (Président du CR Belouizdad).

#### Pour les postes de membres du Bureau fédéral :

- Mohamed Maouche (Représentant de la glorieuse équipe du FLN et membre de l'AG de la FAF).
- Moulidi Aissaoui (Membre de l'AG, ex-président de la FAF et ancien ministre de la jeunesse et des sports).
- Rachid Gasmî (ex-membre du Bureau fédéral sortant et représentant de la JS Saoura).
- Amar Bahloul (Président de la Ligue régionale de football d'Annaba).
- Yacine Benhamza (Président de la Ligue régionale de football de Saïda).
- Mohamed Ghouti (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Oum El-Bouaghi).
- Naciba Laghouati (Représentante de la Ligue nationale de football féminin).
- Bachir Mansouri (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Ilizi).
- Hakim Meddane (Représentant de la JSM Bejaïa).
- Rachid Oukali (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Alger).
- Larbi Oumamar (Représentant de l'ASM Oran).
- Djillali Touil (Président de la Ligue de football de la wilaya de Chlef).

#### Pour les postes de membres suppléants du Bureau fédéral :

- Slimane Yamani (Président de la Ligue de football de la wilaya de Béchar).
- Fadila Chachoua (Présidente de la Ligue de football de la wilaya de Boumerdes).
- Mohamed Douas (Président de la Ligue de football de la wilaya d'Annaba).
- Ahmed Kharchil (Président de la Ligue de football de la wilaya de Laghouat).
- Baghdad Mebarki (Président de la Ligue de football de la wilaya de Naâma).

## Assemblée électorale de la Fédération algérienne de football Belmadi réaffirme sa "neutralité"

Le sélectionneur national Djamel Belmadi a tenu à réitérer sa "neutralité" et son "impartialité" dans tout ce qui se rapporte à la prochaine Assemblée générale électorale de la Fédération algérienne de football (AGE/FAF), prévue le 15 avril à Alger, arguant le fait que "toute implication de sa part dans ce registre" pourrait être préjudiciable à la sélection nationale.

En effet, "Belmadi ne veut en aucun cas être le soutien de qui que ce soit, ni voir son nom lié ou utilisé dans le cadre d'un quelconque programme, voire pour des desseins populistes", estimant qu'il s'était "engagé uniquement avec la première sé-

lection du pays, et pour des objectifs purement sportifs", a indiqué la FAF dans un communiqué, diffusé vendredi soir sur son site officiel.

Le sélectionneur national dit parler en connaissance de cause, car selon lui, le stage bloqué effectué par les Verts pendant la dernière date Fifa, allant du 22 au 30 mars 2021 et qui fut entrecoupé par les matchs contre la Zambie (le 25 à Lusaka) et le Botswana (le 29 à Blida) dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2021 au Cameroun a été "chaotique", ne lui permettant pas "d'être dans des conditions optimales" pour "mener à bien" sa "mission d'entraî-

neur". Selon Belmadi, cité par la FAF, "cette situation avait même considérablement perturbé les joueurs", considérant que ce fait "est inadmissible à l'échelle d'une sélection nationale".

Ainsi, pour éviter de nouveaux désagréments de ce genre, Belmadi a explicitement demandé à ne plus vivre "un tel marasme et une ambiance aussi pesante, par rapport aux prochaines élections de la FAF".

Belmadi a conclu en affirmant que "cette situation l'inquiète au plus haut point, et risque de compromettre sérieusement l'avenir des Verts lors des prochaines échéances".

## Une école de football féminin sera lancée prochainement par l'USM Alger

Une école de football féminin sera lancée prochainement par l'USM Alger, qui ambitionne ainsi de devenir le premier club de la Ligue 1 à se doter d'une structure exclusive dédiée à la formation et à la pratique du foot chez la gent féminine, a-t-on appris auprès de la formation de Soutara. Le président du Conseil d'administration de la SSPA/USM Alger, Achour Djelloul, également P-dg du Groupe Serport, ainsi que le directeur sportif du club, Antar Yahia ont bien accueilli cette

initiative qu'ils ont tenu à "encourager" car, a-t-on précisé, elle va dans le sens "d'encourager la pratique du football féminin en Algérie".

En ce sens, l'école de football féminin de l'USMA sera dirigée par des techniciens dont les compétences sont avérées afin d'assurer une réussite à ce projet, a-t-on encore précisé, sachant que la future école de football féminin du club comprendra l'ensemble des catégories.

L'USMA se projette ainsi dans la lignée des grands clubs

européens qui ont lancé des écoles de football, lesquelles sont devenues des références en la matière.

Le Groupe Serport, actionnaire majoritaire de l'USMA depuis 2020, entend ainsi fructifier ses investissements au sein du club par le lancement d'une école de football et ce, dans le sillage d'autres projets initiés par ce Groupe, notamment la réhabilitation du Cercle sportif mythique du club algérois et le projet de construction d'un centre de formation dans la commune d'Aïn Bénian. Le

football ne sera plus l'apanage des hommes à l'USMA, mais la gent féminine sera également impliquée à la faveur du lancement de cette école.

Pour rappel, la Fédération algérienne de football avait invité, fin 2018, les clubs à lancer des écoles de football féminin et une journée d'information avait été organisée à cet effet par la Commission de football féminin de la FAF. Toutefois, la pandémie de coronavirus avait tout chamboulé par la suite, sans que le projet ne soit remis en cause.

## LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE Le CR Belouizdad se qualifie en quarts

Le CR Belouizdad, un des deux représentants algériens en Ligue des champions africaine de football, s'est qualifié vendredi pour la première fois de son histoire en quarts de finale de cette prestigieuse compétition continentale, en remportant une précieuse victoire de son déplacement chez le leader du groupe B, les Sud-africains de Mamelodi Sundowns (2-0).

C'est le meneur de jeu Amir Sayoud qui a ouvert le score pour le Chabab (29'), avant que son coéquipier, le vétéran Ahmed Gasmî, qui fêtera ses 37 ans au mois de novembre prochain, ne double la mise à la 45'.

Au retour des vestiaires, les Sud-africains ont essayé de refaire leur retard, ne serait-ce que pour terminer cette phase de poules en étant invaincus, mais c'était sans compter sur la ténacité des "Rouge et Blanc", qui se sont battus comme des diables pour défendre leur acquis jusqu'au coup de sifflet final.

Une précieuse victoire en déplacement qui qualifie le CRB en quarts de finale en tant que deuxième avec neuf points, derrière cette même équipe de Mamelodi Sundowns, qui elle en compte 13.

Dans l'autre match de ce groupe B, le TP Mazembe a souffert pendant près de 80 minutes avant de prendre le dessus sur les Soudanais d'Al Hilal (2-1).

Ce sont d'ailleurs les visiteurs qui ont ouvert le score, dès la 2', par El Mugadam, face à un adversaire congolais complètement impuissant, malgré l'avantage du terrain.

D'ailleurs, même le but de l'égalisation a été inscrit par un joueur soudanais, puisque c'est l'infortuné Ouara qui a trompé son propre gardien à la 18'.

Mais ce terrible coup du sort a eu pour effet d'affecter considérablement le moral des Soudanais, et à force d'insister, le TPM a fini par les achever en toute fin de match, en ajoutant un deuxième but par l'intermédiaire de Tshibangu (76').

Une victoire qui compte cependant pour du beurre, puisqu'au final, ce sont Mamelodi Sundowns et le CR Belouizdad qui se qualifient pour les quarts de finale.

Al Hilal et le TP Mazembe, eux, sont éliminés. Le deuxième représentant algérien dans cette compétition interclubs, le MC Alger, jouera samedi, en déplacement chez les Tunisiens de l'Espérance Tunis.

Un match prévu au stade Radès et pendant lequel un nul suffira aux "Vert et Rouge" pour gagner le droit de poursuivre leur aventure dans cette compétition.

## LIGUE 2 (11<sup>E</sup> JOURNÉE) Regroupement général en tête du classement dans les trois groupes

La onzième et dernière journée de la phase "aller" de Ligue 2 de football, jouée jeudi a été marquée par un regroupement général au niveau des trois groupes (Est, Centre et Ouest), ce qui va donner lieu à une lutte impitoyable lors de la phase "retour" pour l'obtention des billets qualificatifs pour les barrages d'accès en Ligue 1.

Au groupe "Est", le gros choc des co-leaders, HBC.Laid - US Chaouia s'est terminé sans vainqueur (0-0), ce qui a permis à l'USM Annaba auteur d'un victoire sur le terrain du CRB Ouled Djellal (1-0) de les rejoindre en tête du classement avec un total de 22 points.

Toutefois, le trio de tête reste désormais sous la menace directe du MO Constantine vainqueur du CA Batna (1-0) et qui suit à une longueur, tout en creusant l'écart sur son poursuivant direct, l'USM Khenchela (4e - 17 pts).

L'AS Khroubs victorieuse à l'extérieur du CA Batna (1-0) réalise l'exploit de cette journée en cédant la dernière place à sa victime du jour.

Au "Centre", la défaite de l'ex-leader, le WA Boufarik sur le terrain du mal-classé, le CR Beni-Thour (2-0) a été bénéfique pour le duo, R C Arbaa et MO Bejaia (21 pts) vainqueurs respectifs de l'USM Blida (2-1) et à Boussaâda (1-0), reléguant ainsi le WAB à la 3e place (19 pts), alors que l'USM Harrach (5e - 17 pts), battue à Lakhdaria (1-0) rate une belle opportunité de monter sur le podium.

Le derby tant attendu, RC Kouba- ES Ben Aknoun s'est soldé par un score blanc qui n'arrange aucune équipe.

En bas du tableau, la situation de l'USM Blida battue à l'Arbaa (2-1) se complique davantage en restant 12e et dernière avec seulement 6 unités, et avec un retard de 4 points sur l'avant-dernier, l'A Bous-saâda (10 pts).

À l'Ouest, l'ex-leader MCB Oued Sly tenu en échec à domicile, par le CRTémouchent (0-0), a été rejoint en tête du classement par l'ASM Oran auteur d'une belle victoire sur le terrain du SKAF Khemis (2-0).

Ce duo avec 24 pts au compteur, devance désormais le CRT (23 pts), alors que le SKAF, lâche prise en reculant au pied du podium avec 17 points.

En bas du tableau, l'OM Arzew battu à domicile par la JSM Tiaret (1-0) et l'US Remchi étrillée à Oued R'hiou (5-0) se partagent la peu reluisante dernière place avec seulement 7 points engrangés en 11 matches.

APS

## COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (4<sup>E</sup> JOURNÉE) L'ES Sétif sommée de réagir, la JSK en quête de confirmation

L'ES Sétif, dos au mur, n'aura plus droit à l'erreur lors de la réception des Nigériens d'Enyimba, dans l'objectif de relancer ses chances, alors que la JS Kabylie tentera de confirmer ses ambitions, dimanche à l'occasion de la 4e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football.

Battue lors de la précédente journée à Aba par Enyimba (2-1), l'Entente, dernière du groupe A avec un point seulement, sera face au rendez-vous de la dernière chance pour se relancer dans la course à la qualification.

Une victoire permettrait aux Sétifiens de décrocher leur premier succès dans cette phase de poules et surtout raviver leurs espoirs.

Un éventuel faux-pas des joueurs de l'entraîneur tunisien Nabil Kouki serait lourd de conséquences, alors que le club court derrière le seul trophée qui manque à son riche palmarès.

En vue de ce match crucial, le staff technique sétifien devrait bénéficier de nouveau des services de l'aïlier Houssam-Eddine Ghacha et du milieu de terrain Messala Merbah.

De son côté, la formation d'Enyimba tentera de revenir avec un bon résultat de Sétif et conforter du coup sa position de leader du groupe.

Dans l'autre match de cette poule, les Sud-africains d'Orlando Pirates recevront les Libyens du Ahly Benghazi, avec la ferme intention de faire un grand pas vers les quarts de finale.

Deuxième du groupe B avec 5 points, la JS Kabylie affrontera



la RS Berkane tout en visant la victoire, dans ce qui sera un tournant important dans l'optique de valider son billet pour le prochain tour de l'épreuve.

Toutefois, la préparation de cette rencontre a été perturbée par le mouvement de grève enclenché mercredi par les coéquipiers de Walid Bencherifa, suite à l'engagement non tenu de la direction pour régulariser leur situation financière.

Finalement, un accord a été trouvé entre la direction et les joueurs, ces derniers ayant re-

pris le chemin des entraînements jeudi, après que la direction a "donné des garanties pour résoudre le problème des arriérées de salaires dans les meilleurs délais", a indiqué la JSK dans un communiqué publié sur sa page officielle Facebook.

Battu mercredi à domicile en championnat marocain par l'IR Tanger (1-2), la RS Berkane traverse une mauvaise passe depuis quelques semaines, ce qui a entraîné la démission de l'entraîneur Tarik Sektioui, remplacé par l'Hispano-Marocain Juan

Pedro Benali. Sur le plan de l'effectif, l'entraîneur français de la JSK Denis Lavagne sera privé du milieu de terrain Malik Raiah, suspendu pour deux matches ferme par la CAF, suite à son expulsion lors du dernier match face à la RS Berkane (0-0).

Les Camerounais de Coton Sport (1ers, 6 pts) auront une belle occasion de conforter leur position en tête, en recevant les Zambiens de NAPSA Stars (4es, 1 pt), dans l'autre match du groupe B.

## COUPE DE LA LIGUE PROFESSIONNELLE USMA - MCA affiche des huitièmes de finale

La rencontre USM Alger-MC Alger constitue l'affiche des huitièmes de finale de la Coupe de la Ligue dont le tirage au sort a été effectué samedi au siège de la Fédération algérienne de football (FAF).

L'opération du tirage au sort a concerné aussi bien le tour préliminaire que les huitièmes de finale de cette compétition relan-

cée exceptionnellement cette saison en remplacement de la Coupe d'Algérie annulée. Elle débutera le 20 avril, avec le déroulement du tour préliminaire.

Les quatre clubs engagés dans les deux compétitions africaines interclubs (Ligue

des champions et coupe de la Confédération); le CR Belouizdad, le MC Alger, l'ES Sétif et la JS Kabylie, sont exemptés du tour préliminaire.

La dernière édition de la Coupe de la Ligue avait été disputée en 2000 et remportée par le CR Belouizdad.

## LIGUE 1 - ES SÉTIF Abdelmoumen Djabou signe son retour

L'ES Sétif, pensionnaire de la Ligue 1 de football, a enregistré jeudi soir le retour du milieu offensif Abdelmoumen Djabou, en provenance du MC Alger, a annoncé le club de l'Est sur sa page officielle Facebook.

Abdelmoumen Djabou avait trouvé à la mi-février un accord

pour une résiliation de son contrat avec la direction du MC Alger.

L'ancien international de 34 ans avait rejoint le "Mouloudia" en 2019 en provenance de l'ES Sétif, pour un contrat de deux saisons, mais sans pour autant parvenir à confirmer tout son

talent. Par ailleurs, la direction sétifienne a annoncé l'arrivée de l'ancien arrière gauche de l'USM Bel Abbès, Nacereddine Benlebna, pour trois saisons, afin de renforcer l'effectif en vue de la deuxième partie de la saison.

"J'espère que je serai à la hau-

teur des espérances de la direction du club et surtout des supporters. J'avais plusieurs offres mais j'ai opté pour l'ESS.

Notre objectif est de continuer à travailler pour gagner le titre de champion d'Algérie", a déclaré Benlebna à la page officielle du club sétifien.

## LIGUE 1 - WA TLEMCEN L'entraîneur Benchadli reprend du service

L'entraîneur Djamel Benchadli a décidé de poursuivre sa mission à la tête de la barre technique du WA Tlemcen après avoir boudé les premières séances d'entraînement de cette semaine, a-t-on appris jeudi de l'intéressé. Le retour de Benchadli est intervenu après avoir reçu des garanties de la part de la direction de son club de Ligue 1 de football pour régulariser la situation financière de toutes les composantes de l'équipe dans les tout prochains jours, a-t-il informé dans une déclaration à l'APS.

"Comme nous nous apprêtons à entamer la phase retour qui s'annonce très difficile, je me devais de tirer la sonnette d'alarme au vu de tout ce qui s'est passé au cours de

la première partie de la saison, marquée par des grèves à répétition des joueurs", a-t-il expliqué.

Il a, en outre, poursuivi s'être réuni avec ses protégés pour les inciter à se concentrer sur leur boulot en attendant que la direction du club tienne ses engagements, "étant donné qu'une régularisation partielle de la situation financière des composantes de l'équipe n'est qu'une question de jours, selon les dirigeants", a-t-il encore dit.

Benchadli, qui avait succédé à Aziz Abbès il y a quelques mois, table notamment sur un départ en trombe lors de la deuxième partie de la saison à même de permettre au club de s'extirper de la zone rouge. "Nous

avons un calendrier favorable lors des premières journées de la phase retour, en jouant notamment chez nous pour les deux premières journées.

Ceci nous oblige à penser à faire le plein pour améliorer notre position au classement surtout que les points seront chers au cours de cette seconde tranche du championnat.

J'espère que les choses vont se dérouler comme promis sur le plan financier pour que tout le monde se focalise sur l'objet tracé, à savoir le maintien", a-t-il insisté.

Le WAT, qui a retrouvé l'élite cette saison après sept ans passés dans les divisions inférieures, a terminé à la 13e place (20 pts) la phase aller, rappelle-t-on.

**LE BARÇA NE VISERAIT PAS BOATENG**

Le Bayern Munich ayant confirmé son départ à la fin de cette saison, par la voix de son directeur sportif Hasan Salihamidzic, Jérôme Boateng se cherche un nouveau point de chute pour la suite de sa carrière. Si le statut du défenseur central allemand, qui rejoindra libre sa future équipe, ne manquera pas d'intéresser de nombreux prétendants, il semble acquis que le FC Barcelone ne recrutera pas le champion du monde 2014. En réponse aux informations du journal Bild qui a cité le club catalan comme une possible destination du Berlinois, le quotidien El Mundo Deportivo affirme que le Barça ne serait pas sur les rangs pour le footballeur de 32 ans, présent depuis l'été 2011 dans l'effectif bavarois.



**LA TUILE POUR SUAREZ**

Ayant quitté l'entraînement des Colchoneros, ce mercredi matin, à cause d'une gêne, Luis Suarez souffre d'une blessure à la jambe gauche.

Dans un récent communiqué de presse, l'Atlético Madrid a annoncé la blessure du buteur uruguayen. Après avoir quitté l'entraînement, ce matin, Luis Suarez a subi une batterie de tests afin de connaître la nature exacte de sa blessure. « Luis Suárez souffre d'une blessure musculaire à la jambe gauche », a indiqué le leader de Liga sur son site officiel. La durée de son indisponibilité n'a pas été communiquée pour le moment.

Auteur de 19 buts et 02 passes décisives en 26 rencontres de championnat, l'ancien joueur du FC Barcelone a été l'un des grands artisans de la bonne saison des Madrilenos jusqu'à présent.

Sa présence, ce weekend, contre le Bétis Séville en championnat est très incertaine. Une absence prolongée de Luis Suarez pourrait faire beaucoup de mal à l'effectif de Diego Simeone à seulement huit journées de la fin de l'exercice sportif en cours.

**MAHREZ ÉLU JOUEUR DU MOIS EN PREMIER LEAGUE !**

Riyad Mahrez vient d'être élu meilleur joueur du mois de mars en Premier League. La superstar algérienne de Manchester City devance Harry Kane et Jesse Lingard.

Cette saison restera certainement dans les annales pour le Ballon d'or africain 2016 Riyad Mahrez. Le maître à jouer algérien de Manchester City, auteur de performances stratosphériques chaque semaine, vient d'être plébiscité pour l'honorifique distinction de meilleur joueur de la prestigieuse Premier League anglaise pour le mois de mars.

Une récompense qui vient saluer les performances tonitrueuses cette saison du chouchou des "Citizens": neuf réalisations et quatre passes décisives en seulement 16 titularisations en championnat. Il s'agit ainsi d'une première dans la carrière du capitaine des "Fennecs" qui se dirige tout droit vers un nouveau sacre de champion d'Angleterre avec les "Skyblues". Il convient de noter que sur plus de 103.000 votants, le joyau algérien arrive largement en tête du podium avec 36% des votes, suivi de Jesse Lingard (West Ham/21%) et Harry Kane (Tottenham/7%).

Après deux premiers exercices quelque peu dans l'ombre, l'enfant de Beni Snous (Algérie) semble enfin installé et décisif avec l'écurie mancunienne. De bon augure pour la suite de l'aventure.



**DRAGUSIN A LIÉ SON AVENIR À LA JUVENTUS TURIN**

Formé au club, le jeune défenseur roumain Radu Dragusin (19 ans) est peu utilisé cette saison à la Juventus Turin, mais aurait un avenir au club. En effet, le directeur Blancaneri a décidé de prolonger son contrat qui expire à la fin de l'exercice en cours pour quatre saisons supplémentaires, soit jusqu'en juin 2025. Cette saison, le numéro 37 de la Vieille a disputé quatre matches (deux en Coupe d'Italie, un en Serie A et un en Ligue des champions) toutes compétitions confondues. Pour le moment il est barré par Giorgio Chiellini, Leonardo Bonucci, Matthijs De Ligt ou encore Merih Demiral.

**Oblak pour succéder à De Gea ?**

Plus que jamais, les dirigeants de Manchester United semblent déterminer à pousser vers la sortie David De Gea. Pour le remplacer, c'est encore du côté de l'Atlético Madrid que se tournent les dirigeants des Red Devils. Jan Oblak, le gardien de l'Atlético Madrid serait dans le viseur de Manchester United pour le mercato estival 2021. Le gardien slovène évolue dans le club espagnol depuis sept saisons mais pourrait bien changer l'été prochain. L'intérêt de Manchester United pour le portier des Colchoneros ne date pas d'hier mais il s'intensifie cette fois selon la presse espagnole. Le Sun évoque même la possibilité d'un échange entre Jan Oblak et David De Gea. Le gardien espagnol qui a été formé à l'Atlético Madrid reviendrait dans un club qui l'a révélé mais devra aussi pour cela faire une concession sur son salaire. Manchester United envisagerait un accord dans lequel il offrirait son gardien plus une somme d'argent pour obtenir le transfert du Slovène dont la valeur est estimée à 90 millions d'euros par le site Transfermarkt et est sous contrat jusqu'en juin 2023.



**Watford confiant pour garder Sarr**

Les dirigeants de Watford dont l'équipe semble bien partie pour remonter en Premier League se montre confiants sur le fait de pouvoir conserver leur attaquant Ismaila Sarr. L'international sénégalais est notamment convoité par Liverpool. Bien que convoité par Liverpool notamment, Ismaila Sarr pourrait poursuivre sa carrière à Watford la saison prochaine. Les dirigeants des Hornets afficheraient leur confiance en interne, surtout en cas de remontée immédiate en Premier League laisse entendre le média britannique, The Athletic. Cette saison, avec 12 buts et 10 passes décisives, l'ancien Rennais a confirmé cette saison ses bonnes dispositions affichées la saison dernière en Premier League (5 buts, 4 passes décisives) dans une équipe en difficulté. Ismaila Sarr a également indiqué il y a quelques jours qu'il se sentait bien à Watford : « J'ai encore trois ans sur mon contrat, et je suis concentré sur Watford et je veux rester ». Le joueur est sous contrat jusqu'en juin 2024 avec Watford et sa valeur est estimée à 25 M€ par le site Transfermarkt.



## PRÉSIDENTE

### Le Président Tebboune reçoit des représentants de la société civile

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, jeudi au siège de la Présidence de la République, dans le cadre de ses concertations avec les représentants de la société civile, six associations nationales qui ont salué son soutien au mouvement associatif pour renforcer son rôle dans l'édification de l'Algérie nouvelle.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience, le président de l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE), M. Mustapha Zebdi a affirmé que la rencontre avec le président de la République "était empreinte de franchise et s'est déroulée en toute transparence et honnêteté", relevant chez le Président Tebboune "son soutien à la société civile et le grand intérêt qu'il accorde à cette catégorie", un soutien, a-t-il dit, "qui nous encouragera à aller de l'avant".

Le président de l'APOCE a indiqué que plusieurs points en rapport avec le consommateur ont été abordés durant cette rencontre, dont "le rôle de la société civile dans le redressement de certains comportements comme le gaspillage, la lutte contre la fraude et le monopole, outre le rôle assigné à l'Association dans la préservation de la santé du consommateur", poursuivant que le Président Tebboune "nous a confié la tâche de contribuer à ce rôle majeur".

Pour sa part, Mahfoud Harzelli, président de l'Union nationale de protection du consommateur (UNPC), Secrétaire général de l'Union arabe de protection du consommateur et membre de l'organisation internationale et du bureau africain de protection du



consommateur a qualifié de "fructueuse" la rencontre avec le Président Tebboune, ajoutant avoir relevé chez le Président de la République "un esprit d'appui à la société civile qui a désormais un rôle important pour les hautes autorités du pays".

De son côté, le Commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Abderrahmane Hamzaoui a déclaré que sa rencontre avec le Président de la République a permis de dessiner les contours du mouvement associatif et son rôle dans la moralisation de la vie publique outre sa contribution dans les questions nationales actuelles", ajoutant que cette rencontre a porté sur "le renforcement du front interne et le rôle attendu de la société civile".

Le Président Tebboune a mis l'accent sur le renforcement du rôle de la société civile et sa représentation dans les différents organismes, notamment ceux

nouvellement créés, à l'instar de l'Observatoire national de la société civile et le Conseil supérieur de la jeunesse, et s'est engagé à prendre en charge toutes les préoccupations du mouvement associatif", a-t-il indiqué. De son côté, le président de l'Association algérienne d'alphabétisation "Iqraa", Hocine Khellid a indiqué avoir exprimé sa gratitude au Président Tebboune pour avoir remis la médaille de l'ordre de mérite au rang de "Achir" à la regrettée Aicha Barki, ancienne présidente de l'Association "Iqraa" et avoir accordé à l'association le statut d'association d'utilité publique.

Pour M. Khellid, l'audience a été une opportunité de soulever les préoccupations de l'Association, dont "la nécessité d'évaluer la stratégie nationale d'alphabétisation et d'enseignement des adultes". A cette occasion, le président de l'Union natio-

nale des handicapés algériens, M. Haïdar Boulebnane, a déclaré que l'audience que lui a accordée le Président Tebboune revêt "une symbolique", étant donné que c'est la terre fois que la catégorie des personnes aux besoins spécifiques prend part à ce genre de réunions", estimant que c'est là "une preuve de l'intérêt qu'accorde le Président à cette catégorie et à son rôle dans l'édification de l'Algérie nouvelle".

Indiquant qu'il avait soulevé au Président "toutes les préoccupations des personnes aux besoins spécifiques et les nombreux obstacles auxquels cette catégorie est confrontée dans la société", M. Boulebnane ajouta: "Nous avons perçu chez le Président un grand intérêt pour le sujet et nous sommes soulagés quant aux résultats de cette rencontre". A son tour, président de la Fédération nationale des sourds-muets algériens, Mohamed Allal, s'est félicité de la qualité du débat qu'il a eu avec le président de la République, faisant part de sa gratitude au Président qui a donné son aval pour l'ouverture d'une académie de langues des signes pour ce type de handicapé en Algérie. Ces rencontres ont eu lieu en présence du Conseiller auprès du Président de la République chargé du Mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane.

## DÉCÈS DU PRINCE PHILIP

### Le Président Tebboune présente ses condoléances à la reine Elizabeth II

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a adressé un message de condoléances à sa Majesté Elizabeth II, Reine du Royaume Uni de Grande Bretagne, d'Irlande du Nord et chef du Commonwealth, suite au décès vendredi de son époux le prince Philip. "C'est avec une grande affliction que j'ai reçu la nouvelle du décès de son Altesse royale, le Prince Philip, Duc d'Edimbourg. En cette douloureuse circonstance, je présente, au nom du Gouvernement algérien et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées à la Reine Elizabeth II, à la famille royale et au peuple britannique", a écrit le Président Tebboune dans son message.

## PRIÈRES DES TARAWIH

### Belmehdi réitère son appel au respect du protocole sanitaire

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a réitéré, jeudi à Alger, son appel au respect des mesures sanitaires de lutte contre la pandémie du nouveau coronavirus, ajoutant que le retour "à une vie normale est tributaire de l'engagement du citoyen dans ce sens".

Président l'ouverture d'une journée de sensibilisation sur la santé et le jeûne durant le Ramadan, tenue par visioconférence, en présence des membres de la commission ministérielle de la fetwa et du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du nouveau coronavirus, et des présidents des conseils scientifiques des directions des affaires religieuses de plusieurs wilayas, M. Belmehdi a souligné l'importance de se conformer au protocole sanitaire.

L'ouverture des mosquées pour l'accomplissement des prières surrogatoires des Tarawih durant le mois de Ramadan, dont la durée a été fixée à 30 mn sera accompagnée des mesures préventives nécessaires par souci de protéger la santé des citoyens", a-t-il pour-

sui, ajoutant que la fermeture des espaces réservés aux ablutions au niveau des mosquées avait été recom mandée par les membres du comité scientifique. Le ministre a saisi l'occasion de cette rencontre pour exhorter les imams à accompagner les spécialistes dans l'orientation des malades, notamment chroniques en ce mois sacré, à travers l'émission de fetwa sur les cas de dispense du jeûne. M. Belmehdi a annoncé, en outre, le lancement d'une campagne de sensibilisation à la vaccination contre le nouveau coronavirus, la prise des médicaments pendant le Ramadan et les autorisations de rupture du jeûne pour les malades par son département ministériel, en coordination avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière.

Le professeur Ryad Mahyaoui, membre du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie a affirmé qu'en plus de sensibiliser les citoyens, ladite campagne tend à cultiver la culture sanitaire chez toutes les franges sociales".

## ESSAIS NUCLÉAIRES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

### L'ICAN interpelle le gouvernement français pour "faciliter les modalités d'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires"

L'Organisation non-gouvernementale ICAN a interpellé le gouvernement français pour "s'engager à faciliter les modalités d'indemnisation des victimes algériennes des essais nucléaires" menés par la France coloniale dans le Sud algérien et la remise à l'Algérie de "la liste complète des emplacements où ont été enfouis les déchets nucléaires".

"L'assistance aux victimes et la remise en état de l'environnement doit être une priorité et pour cela, nous recommandons que l'Etat français s'engage sur quatre priorités", a exigé l'ICAN (International Campaign to abolish nuclear weapons) dans un document dont l'APS a obtenu une copie. Il s'agit, selon l'ICAN, lauréate du prix Nobel de la paix en 2017, de "faciliter, pour les populations algériennes, le dépôt des dossiers de demandes d'indemnisation et notamment l'accès aux archives médicales détenues par le service des archives médicales hospitalières des Armées, de remettre aux autorités algériennes la liste complète des emplacements où ont été enfouis les déchets avec leur localisation précise (latitude et longitude), un descriptif des matériels enterrés". Il est question aussi, selon l'ICAN, de "publier les données relatives aux zones contaminées par des scories et laves radioactives, étudier avec les autorités algériennes les modalités d'un nettoyage de ces zones et de remettre aux autorités algériennes les plans des installations souterraines du CEA (Com-

missariat de l'énergie atomique) sous la base militaire de Reggane plateau".

"Notre campagne attend un engagement fort en faveur des victimes et de la remise en état de l'environnement, notamment suite à nos révélations sur la politique volontaire d'enfouissement de ces déchets", a noté l'ICAN qui fait référence à l'étude qu'elle a coréalisée avec l'Observatoire des armements, en août 2020, sous le titre "Sous la sable, la radioactivité", ce qui avait permis "de montrer, qu'entre 1960 et 1967, sur les zones d'essais nucléaires du Sahara, en plus de l'impact radiologique des explosions, les autorités françaises ont mis en place une politique volontaire d'enfouissement des matériaux et outils contaminés par la radioactivité", relevant que "depuis, la population du Sud Sahara est soumise à des risques radiologiques". Lorsque cette étude a été publiée en août 2020, l'ICAN avait déjà lancé un appel pour "exercer une pression" sur la France et en vue de "déterminer" les déchets provenant des explosions nucléaires effectuées dans le Sahara algérien afin d'assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures, et préserver l'environnement. "Le passé nucléaire de la France ne doit plus rester enfoui dans les sables. Il est temps de déterrer les déchets provenant des essais nucléaires pour assurer la sécurité sanitaire des générations actuelles et futures", avait déjà relevé cette Organisation qui re-

groupe quelque 570 ONG issues de 105 pays.

Les essais nucléaires français dans le Sahara algérien ont été évoqués lors d'une rencontre, jeudi, entre le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) et le général d'armée, François Lecointre, chef d'Etat-major des Armées françaises. A cette occasion, le général de Corps d'Armée a évoqué "la problématique liée à la réhabilitation des deux anciens sites d'essais nucléaires français, à Reggane et In-Ikker". "Je tiens à évoquer la problématique des négociations, au sein du Groupe algéro-français, au sujet des anciens sites d'essais nucléaires et des autres essais au Sahara algérien, où nous attendons votre soutien, lors de la 17<sup>ème</sup> session du groupe mixte algéro-français, prévue en mai 2021, pour la prise en charge définitive des opérations de réhabilitation des sites de Reggane et In-Ikker, ainsi que votre assistance pour nous fournir les cartes topographiques permettant la localisation des zones d'enfouissement, non découvertes à ce jour, des déchets contaminés, radioactifs ou chimiques", a indiqué le général de Corps d'Armée à son interlocuteur français. De son côté, le directeur de l'Observatoire des armements en France, Patrice Bouveret, a recommandé le "rapatriement" et le "traitement en France" des déchets radioactifs provenant des essais nucléaires effectués par l'ancienne force colo-

niale dans le Sud algérien dans les années 1960. S'exprimant dans un entretien paru jeudi dans le quotidien français Libération, M. Bouveret a affirmé qu'"il faudrait déjà lancer une mission pour nettoyer les sites contaminés et collecter les restes. Il faut bien évidemment affecter des moyens pour cela et, ensuite les déchets nucléaires du Sahara devraient être rapatriés en France et traités dans des sites nucléaires".

Entre 1960 et 1966, la France coloniale avait effectué cinquante-sept (57) expérimentations et explosions nucléaires, à savoir quatre explosions aériennes dans la région de Reggane, treize explosions souterraines à In-Ikker, trente-cinq essais complémentaires à Hammoudia, dans la région de Reggane, et cinq expérimentations sur le plutonium dans une zone à In-Ikker, située à 30 km de la montagne où ont eu lieu les essais souterrains. La première explosion a été réalisée dans la région de Reggane le 13 février 1960, avec une puissance variant entre 60.000 et 70.000 tonnes de TNT. Cette bombe est cinq fois plus puissante que celle lancée sur Hiroshima, selon les experts. Selon des historiens et experts, ces essais nucléaires dans le sud du pays restent parmi les pires crimes perpétrés durant 132 ans d'occupation destructrice et illustrent la politique génocidaire pratiquée par le colonisateur que la France officielle doit pleinement assumer et reconnaître.